_QLvol15no14.qxd 3/25/08 8:45 PM Page 1

Quartier Libre

LE JOURNAL DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Mouvement étudiant

LE RISQUE DE LA DÉSERTION

Lire l'édito en page 3 et l'article en page 8

CAMPUS

Écoles d'été du CÉRIUM

Chargés de cours et professeurs demandent plus de clarté

Page 8

MONDE

Sommet Inde-Afrique

New Delhi vient concurrencer Pékin sur le sol africain

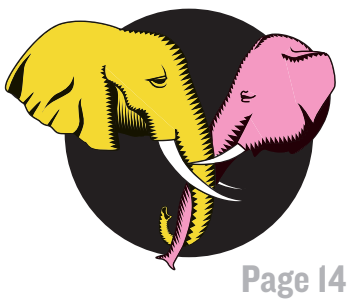

Page 14

CULTURE

Forbidden places
Exploration urbaine

Deux sites Internet photographient les lieux abandonnés du monde

Page 21

Découverte de la Vidéodanse avec le colletif BBT

Page 19

_QLvol15no14.qxd 3/25/08 8:45 PM Page 2

Passe l'info

Facile et pratique :

Tu peux te procurer ta carte de transport en commun - CAM / TRAM -

auprès des 3 comptoirs multiservices de la FAÉCUM.

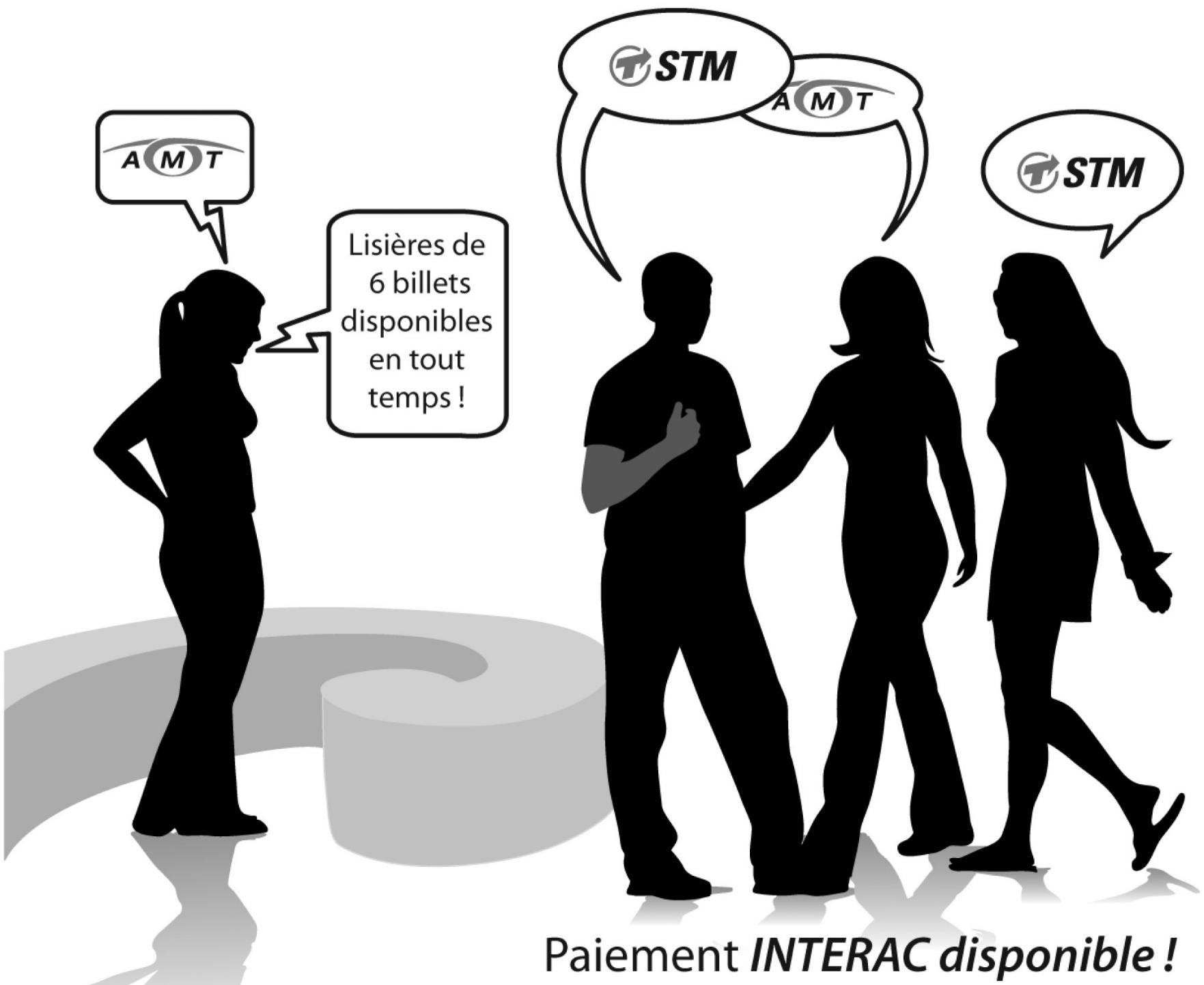

Paiement *INTERAC disponible !*

multiservices Comptoirs un service de la FAÉCUM

3200 Jean-Brillant, local B-1265

Roger-Gaudry, Aile V, local V-114

Marie-Victorin, Hall d'accueil, local B-230

Le contenu des pages de la FAÉCUM est indépendant de la ligne éditoriale de *Quartier Libre*

_QLvol15no14.qxd 3/25/08 8:45 PM Page 3

À LA UNE

MobUdeM s'implante graduellement dans le paysage universitaire, des assos de cycles supérieurs veulent se regrouper indépendamment de la FAÉCUM tandis que celle-ci négocie sur la question des frais afférents avec le rectorat sans nécessairement faire le bonheur de tous ses membres. La Fédération ferait-elle déserter ses membres ? Son Congrès annuel, qui se tient du 28 au 30 mars, saura-t-il attirer et entendre la plupart de ses associations étudiantes cette année ? Le malheur des uns fait le bonheur des autres, car pour l'artiste belge, Sylvain Margaine , la désertion, ou plutôt, les lieux désertés ou interdits (photo) lui permettent d'offrir de magnifiques reportages aux internautes explorateurs sur son site Forbidden places.

PHOTOS DE LA UNE : JULIEN HOUDE ET SYLVAIN MARGAINE
ILLUSTRATION : CLÉMENT DE GAULEJAC

SOMMAIRE

CAMPUS

L'agora du Quartier ..... p. 4
Petite annonce ..... p. 4
Vu à l'UdeM ..... p. 4
Pourparlers tous frais ..... p. 5
La chronique d'Alexandre Cayla ..... p. 5
Lavage de linge sale en famille ..... p. 7

D'un campus à l'autre ..... p. 7
L'UdeM jalouse de l'UQAM ..... p. 8
Faut-il créditer les cours du CÉRIUM ? ..... p. 8
Tête chercheuse :
Stéphane Leman-Langlois ..... p. 9
Ski ..... p. 9

MONDE

Mouvements féministes en Bolivie ..... p. 13

Sommet Inde-Afrique ..... p. 14
Derniers vétérans de la Grande Guerre ... p. 15
TV communiste en République tchèque ... p. 16

SOCIÉTÉ

Le métier de président de parti ..... p. 17
Lecture et accents ..... p. 17

CULTURE

Littérature :
Rencontre avec Fançois Lepage ..... p. 18
La vidéodanse vue par le collectif BBT .... p. 19
Documentaire :
Taxi to the Dark Side ..... p. 20
Musique : Goldfrapp, Chocolat ..... p. 20
Internet : Explorations urbaines ..... p. 21
Danses urbaines :
Une compétition à Montréal ..... p. 21
Chronique BD : *Gus, Beau bandit* ..... p. 22
Chronique Cinéma : *Paranoid Park* ..... p. 22
Muriel ..... p. 22
La page BD du Q. L. ..... p. 23

Quartier Libre

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Mounir El Malki
directeur@quartierlibre.ca

RÉDACTRICE EN CHEF
Rachelle Mc Duff - info@quartierlibre.ca

CHEFS DE PUPITRE
Campus : Clément Sabourin
campus@quartierlibre.ca
Société / Monde : Thomas Gerbet
societemonde@quartierlibre.ca
Culture : Julie Delporte
culture@quartierlibre.ca

DIRECTION ARTISTIQUE
Clément de Gaulejac - calculmental@vif.com

ILLUSTRATEUR
Clément de Gaulejac - calculmental.org

BÉDÉISTES
Marie Dauverné, Pascal Girard, David Turgeon, Martin Vidberg

PHOTOGRAPHE
Julien Houde

JOURNALISTES
Lila Ait Abdesselam, Vanessa Bevilacqua-Bissonnette, Julie Brunet, Alexandre Cayla, Valérie Delaney, Cécile Delporte, Jean-Philippe Doan Vu, Julia Haurio, Marc-André Labonté, Olivier Laniel, Nicholas Lavallée, Benjamin Léon, Valérie Manteau, Sarrah Osama, Hugo Prévost, Anaïs Valiquette-L'Heureux, Valérie Simard, Stéphane Waffo

CORRECTEURS
Mélanie Côté, Anne-Sophie Dussouy, Pascal Lamblin, Vincent Riendeau

INFOGRAPHIE
Alexandre Vanasse • info@zirval.com

PUBLICITÉ
7/24 Marketing inc (514-392-2905)
www.724marketing.ca
Accès-Média (514-524-1182)
www.accesmedia.com

ADJOINTE ADMINISTRATIVE
Van Thanh Ho Tong

IMPRESSION & DISTRIBUTION
Payette & Simms

POUR NOUS JOINDRE
Tél. : (514) 343-7630 • Téléc. : (514) 343-7744
Courriel : info@quartierlibre.ca
Site Web : www.quartierlibre.ca

Quartier Libre est le journal des étudiants de l'Université de Montréal publié par *Les Publications du Quartier Libre*, une corporation sans but lucratif créée par des étudiants en 1993. Bimensuel, *Quartier Libre* est distribué gratuitement sur tout le campus de l'Université de Montréal et dans ses environs. Son tirage est de 7 000 copies.

Nos bureaux sont situés au :
3200, rue Jean-Brillant (Local B-1274-6)
C.P. 6128, succ. Centre-Ville,
Montréal (Québec) H3T 1N8

Quartier Libre est membre de l'Agence de presse étudiante mondiale (APEM - www.apetudiante.info) et de la Presse universitaire canadienne (PUC/CUP)

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1198-9416
Tout texte publié dans *Quartier Libre* peut être reproduit avec mention obligatoire de la source.

PROCHAINE PARUTION
9 avril 2008
PROCHAINE TOMBÉE
2 avril 2008

ÉDITO

LE COURAGE DE CHANGER

Certes la météo peut en faire douter, mais le printemps est bien arrivé. Un bon moyen pour le vérifier sur le campus de l'Université de Montréal : la tenue du 32e congrès de la FAÉCUM, du 28 au 30 mars. Comme le veut la tradition, c'est à chaque dernière fin de semaine de mars que les délégués des 81 associations se réunissent à l'ombre de la tour emblématique de l'UdeM pour discuter et voter une infimité de choses.

Enfin, pas toutes les 81 associations. L'année dernière, seules 45 d'entre elles étaient présentes à ce qui ressemble plus à la session plénière du Comité central du parti communiste chinois, qu'au congrès d'un parti politique occidental. Les délégués les plus motivés et les plus endurants, ceux qui forment la petite famille de l'Impériale, vérifient les états financiers de la Fédération, votent des prises de position, évaluent les officiers sortants et élisent leurs remplaçants.

En 2007, c'est donc 57 % des associations, comprenez les trois, quatre ou cinq délégués de chacune d'entre elles, qui ont établi la ligne de conduite annuelle de la plus importante association étudiante du Québec. À leurs détracteurs, les tenants de ce système expliqueront que c'est là le juste exercice de la démocratie udémienne : les étudiants ont élu des représentants pour assumer de telles charges décisionnelles. Surtout, expliquent-ils, à quoi bon réunir des assemblées générales en prévision du Congrès, quand on est sûr que personne ne viendra. Il n'y a qu'à voir la participation au référendum de l'automne, elle n'a pas dépassé les 20 %.

Les « faécumiens » qui soutiennent cette thèse, celle de la dépolitisation nourrie par l'individualisme ambiant, seraient avisés de se remettre sérieusement en question. Car l'heure est à la contestation des grandes fédérations. La FEUQ ne possède plus que 120 000 membres (contre 180 000 il y a encore trois ans) et l'association des cycles supérieurs de l'Université de Sherbrooke a récemment tenu un référendum de désaffiliation dont les résultats devraient être connus le 31 mars. À l'Université de Montréal, un groupe autoproclamé « Comité de mobilisation » (ou encore « MobUdeM ») tente depuis trois mois de motiver les étudiants pour qu'ils se joignent au mouvement de contestation initié par leurs congénères de l'UQAM. Si les actions de MobUdeM restent encore très locales, le comité a toutefois su s'implanter dans le paysage de l'UdeM.

Un autre élément risque de bouleverser à terme l'équilibre politique du campus : la démarche entreprise par des associations de cycles supérieurs pour se regrouper indépendamment de la fédération principale, comme c'est déjà le cas dans toutes les autres universités de la province. Selon les personnes à l'initiative de cette démarche, la Fédération, trop monolithique et bureaucratique, défend mal les causes des étudiants de maîtrise ou de doctorat (nous reviendrons sur ce projet de regroupement dans notre prochaine édition).

Cette réalité, la FAÉCUM (entendez, le bureau exécutif (BE) et les associations les plus impliquées) ne peut plus en faire abstraction. Certains membres de l'actuel BE avaient compris cet impératif catégorique, tels Vincent Ranger (affaires universitaires) et Jocelyn Caron (affaires externes), qui avaient fait de la transparence leur doctrine de campagne.

Un an plus tard, M. Ranger va proposer au Congrès une *Politique relative à l'accès à l'information*. Il faut dire que jusqu'à maintenant, aucune règle n'encadre la pratique des huis-clos (ces moments où, au cours d'un Conseil central ou du Congrès, les observateurs sont priés de déguerpir) ni même la divulgation du budget et des états financiers, ce qui relève presque du clientélisme à la Omar Bongo.

On devrait donc s'enthousiasmer. On est déçu. Pourquoi sceller le fait que les étudiants, contributeurs de la FAÉCUM, ne peuvent avoir accès qu'à une « version agglomérée » du budget ? Et, surtout, pourquoi ne pas exiger que les étudiants soient consultés en AG sur ce document avant de l'entériner ? On continue à faire ses affaires en famille, cela frôlerait la consanguinité.

Les personnes les plus impliquées dans le mouvement étudiant à l'UdeM ne manquent pas de convictions (on ose penser qu'elles ne s'engagent pas de la sorte juste pour le CV), ni de talent, ni d'intégrité. Ce qui leur fait défaut, c'est le courage politique. Le courage de sortir de la simple (voire simpliste) préservation du système déjà en place. Le courage d'entendre la critique et d'en prendre bonne note. Le courage de rassembler, même ceux qui ne sont pas issus du même moule et dont les référentiels de pensées, les desseins et les modes d'actions surprennent ou dérangent. Sortir de cette auto-complaisance ne peut être que salutaire pour un mouvement étudiant qui assiste aujourd'hui à l'inexorable désertion de ses troupes.

NOUVEAU !
Quartier Libre
LE JOURNAL INDÉPENDANT DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
a un tout nouveau site Internet.
Il est maintenant possible de consulter en ligne les chroniques, les analyses, les nouvelles du campus de l'édition papier et bien plus.
Le site vous permet aussi de mieux connaître votre journal étudiant et la façon d'y collaborer.
Visitez le www.quartierlibre.ca
pour être au courant de ce qui se passe dans votre campus et ailleurs !
Commentaires ? Suggestions ? Écrivez-nous : agora@quartierlibre.ca

_QLvol15no14.qxd 3/25/08 8:45 PM Page 4

CAMPUS

Agenda

L'agora du Quartier

Une page qui vous est réservée à chaque édition

ECRIVEZ À :
agora@quartierlibre.ca

CONFÉRENCE

Damien Millet, président pour la France du Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde (CADTM)

En pleine déroute du système financier actuel, alors que les banques centrales injectent des milliards pour soutenir un système financier intenable et que des milliards de dollars sont simplement effacés des livres comptables, pourquoi continue-t-on à réclamer de payer la dette à des pays en voie de développement, dérisoire en comparaison des montants qui se volatilisent aujourd'hui sur les marchés, dettes qui sont bien souvent illégitimes et déjà payées plusieurs fois ? Est-ce un néo-colonialisme utilisant l'arme de la dette pour imposer les politiques désastreuses de pillage libre-échangiste du Fond Monétaire International ?

Quand ? Le jeudi 3 avril à 16h00
Où ? Consulter le site Web pour obtenir le lieu.
Coût : gratuit
Pour info :
www.socialesocratique.org

ÉVÉNEMENT CULTUREL

3e édition du Festival de films sur les droits de la personne de Montréal – FFDPM

Le FFDPM a pour objectif de créer, par le biais du cinéma, un espace de rencontre, de discussion et de réflexion autour de la problématique de l'intolérance et du respect des droits de la personne. Le festival veut également rendre hommage aux artisans d'un 7e art engagé, faire découvrir au public montréalais des réalisations de qualité peu diffusées commercialement, donner un « coup de projecteur » aux œuvres de jeunes réalisateurs, et but ultime, encourager la production – encore trop rare – de films sur les droits de la personne.

Quand ?
Du 27 mars au 3 avril 2008
Où ? Au Cinéma du Parc
(3575, avenue du Parc, Montréal)
et Cinéma ONF
(1564, rue Saint-Denis, Montréal).
Pour info : www.ffdpm.com

COURRIER des lecteurs

Je suis un étudiant finissant parmi d'autres. N'étant pas expert de ce que j'avance, il se peut que je me trompe. Dans ce cas, j'espère être réfuté. Cette session, j'ai de la difficulté avec un chargé de cours. En grattant un peu la surface de ce problème, je me suis rendu compte d'un mal beaucoup plus généralisé : la baisse de la qualité de l'enseignement dû au manque de fonds. La conclusion à laquelle j'arrive : les frais de scolarité affectent la qualité de l'enseignement.

Preuve à l'appui, je suis un cours donné par un individu qui ne devrait pas le donner. Il ne maîtrise pas la matière. Il manque de respect aux étudiants. Il lit le manuel en classe. Cet état de choses encourage l'absentéisme, l'abandon du cours et les plaintes. Les étudiants, presque unanimement, sont mécontents de la qualité d'enseignement. J'ai voulu faire quelque chose d'altruiste ; améliorer la situation pour la postérité. Je suis allé me renseigner au département d'économie.

Malheureusement, cet état de choses est de plus en plus courant. En 2008, cinq professeurs réguliers vont prendre leur retraite, la majorité sera remplacée par des chargés de cour. Les coupures budgétaires du département font en sorte que les fonds nécessaires pour attirer des professeurs ne sont plus là. Un chargé de cours travaille plus que le professeur régulier pour la moitié du salaire, le désavantage étant la qualité d'enseignement. La vie des chargés de cours est loin d'être rose. Ils sont souvent obligés de complémenter une charge universitaire par une charge collégiale, donner des cours à différents endroits, enseigner la matière qu'ils n'ont pas choisie.

Les classes gonflées et le manque d'effectifs font en sorte que les cours de base sont évités par les professeurs réguliers. Si un cours est orphelin, il est délaissé aux chargés de cours selon l'expérience. Leur convention collective prescrit la façon de faire. Le département d'économie, ne pouvant se permettre le luxe des professeurs, s'y conforme. Le résultat : l'opinion des étudiants ne semble pas être un facteur. Donc les plaintes et les évaluations sont une perte de temps. Personne ne peut réellement changer la situation.

Le cadre de la discussion sur les frais de scolarité est à revoir. Le maintien du « gel des frais » est un objectif irréaliste et contreproductif. Si nous voulons avoir un bien, n'est-il pas rationnel de s'attendre que son prix reflète sa qualité? Il faut plutôt tenir un débat sur les alternatives. Augmentons les frais. La question est de combien et qu'obtient-on en retour ? Ce qui me perturbe plus que cette augmentation, c'est la baisse beaucoup plus substantielle de la qualité de l'enseignement. J'assiste moins à mon cours car je suis capable de lire mon manuel chez nous. J'ai l'impression que nous en avons exactement pour notre argent. Pourquoi accepter cette éducation à rabais?

Gourami KAKHADZE
(Étudiant au baccalauréat en économie et politique)

McGill

Vous voulez suivre un cours cet été et faire avancer vos études plus rapidement?

*Choisissez parmi **300 cours** offerts en **mai, juin ou juillet** !*

Petite annonce

HILLEL UdeM :
40 ANS !!! ... À PEINE !

... et oui 40 ans seulement,
et déjà tellement de bon souvenirs !

Le Hillel, l'association des étudiants juifs de l'Université de Montréal, célèbre sur le campus même !!!

Venez nombreux fêter les 40 ans du Hillel UdeM lors du Cocktail 4@7 organisé spécialement pour l'occasion !
Jeudi 27 mars à partir de 16h au Café Acquis de Droit (Pavillon Maximilien Caron, 3200 Jean Brillant).
Cout d'entrée : 5 $ (comprend 2 consommations + apéritifs)

BARMAN / MAID
SERVEUR / EUSE

Cours et emplois
(*1981)
rabais Internet
www.ecoledesmaitres.com
514-849-2828
1-800-561-1781

Vu à l'UdeM

PRISE À PARTI

Le 12 mars dernier, les présidents des ailes jeunesse des trois partis représentés à l'Assemblée nationale, François Beaudry du Parti libéral, Catherine Goyette de l'ADQ et Sébastien Lemire du Parti québécois, ont débattu d'éducation, d'économie et de la place du Québec au sein du Canada devant une centaine d'étudiants à l'UdeM.

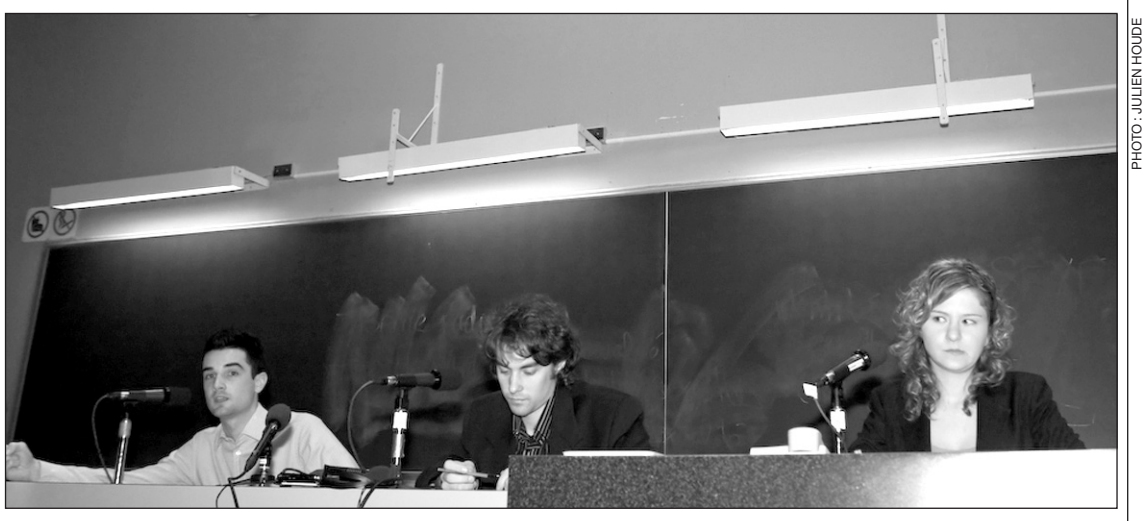

PHOTO : JULIEN HOUDE

Pour le PLQ et l'ADQ, le système d'aide financière devrait être bonifié. Le PQ propose plutôt le report du paiement des frais de scolarité après la fin des études.

La période des questions a eu une fin en queue de poisson : un étudiant qui avait monopolisé le micro, dénonçant entre autres la présence de la police, a quitté la salle, non sans crier à la censure puisqu'on lui avait coupé le micro. (AC)

_QLvol15no14.qxd 3/25/08 8:45 PM Page 5

Réglementation des frais afférents

DÉBUT DES POURPARLERS ENTRE L'UdeM ET LA FAÉCUM

Obligée de négocier avec les associations étudiantes pour augmenter les frais afférents, l'Université de Montréal a débuté les pourparlers. Et, le 18 mars, lors d'un Conseil central (CC) extraordinaire, la FAÉCUM a même demandé à ses membres quelle stratégie de négociation ils préféraient. La solution la moins onéreuse a été retenue

Olivier LANIEL
et Clément SABOURIN

Pour l'instant ce n'est qu'une piste de travail, précisent nos différentes sources présentes à la réunion du 18 mars. Impossible pour ces personnes de témoigner autrement qu'anonymement : le CC se tenait intégralement à huis clos, processus de négociation oblige, expliquait alors le Bureau exécutif (BE) de la FAÉCUM.

Les délégués étudiants devaient choisir l'une des deux orientations soumises par le BE, qui servira ensuite de cadre lors des pourparlers avec le rectorat. Ou bien les étudiants acceptaient de financer les Services aux étudiants (SAE) à hauteur des augmentations voulues par le rectorat depuis décembre 2007 – une augmentation de frais afférents supérieure à celle prévue par le règlement du ministère de l'Éducation (MELS) du 15 février, mais possible tant que le rectorat a l'accord des associations étudiantes. Ou bien ils préféraient donner priorité à la limitation de l'augmentation des frais ; une solution économique qui respecterait les barèmes du ministère, mais qui obligerait à revoir à la baisse les revenus alloués aux SAE. Massivement, les délégués ont retenu cette dernière proposition.

Reste néanmoins une pierre d'achoppement à lever : l'UdeM et la FAÉCUM ne s'entendent pas sur le montant de l'augmentation permise par le MELS. L'esprit de la nouvelle directive étant « plus les frais afférents sont actuellement élevés, moins ils peuvent être augmentés », le rectorat estime qu'il a le droit de hausser les frais de 50 $ par année, tandis que la FAÉCUM fixe le plafond à 25 $ d'augmentation. La raison de cette bisbille réside dans la méthodologie retenue pour chiffrer les actuels frais institutionnels. Québec a été saisi de l'affaire et devrait prochainement se prononcer.

ÉTUDIANTS EN RÉDACTION

En outre, les délégués des associations de cycles supérieurs ont demandé à consulter leurs membres avant de se prononcer sur les aménagements proposés aux nouveaux frais de SAE touchant les étudiants en rédaction de thèse ou de mémoire de maîtrise.

Initialement, le rectorat voulait que les 3 000 étudiants concernés participent aux SAE autant que le feraient les étudiants en scolarité normale – le rectorat veut porter leur contribution de 105 à 165 $ par session –, alors que jusqu'à présent les étudiants en rédaction ne contribuaient ni ne bénéficiaient de tels services (CEPSUM, soutien psychologique, etc.).

Le BE et le rectorat se sont donc entendu pour que le nouveau frais soit revu de moitié, porté à hauteur de 50/60 $ par session. Si cette proposition était retenue, les étudiants en rédaction financeraient 50 % de l'augmentation du financement des SAE. Estimant qu'il pouvait y avoir iniquité, les délégués ont reporté cette décision au Congrès de la FAÉCUM (du 28 au 30 mars), le temps de consulter leurs membres.

Rappelons que, selon la hausse annoncée mi-décembre par le rectorat, les frais afférents devaient augmenter de 230 $ par année pour un étudiant à temps plein de premier cycle, et de 570 $ par année pour un étudiant en rédaction. Cette hausse incluait un don non obligatoire de 25 $ par session. N'étant pas visé par la directive ministérielle présentée par Michèle Courchesne le 15 février, ce don sera facturé aux étudiants tel que prévu.

À savoir si l'UdeM compte respecter la directive du ministère d'ici au début de l'année financière soit le 1er juin, Sophie Langlois, porte-parole de l'Université, affirme que *« le Comité exécutif attendra de connaître la version définitive de la directive ministérielle avant de prendre une décision dans ce dossier »*.

Jean-Pascal Bernier, l'attaché de presse de la ministre de l'Éducation, répond que le règlement est en consultation même si aucune modification majeure n'est prévue. La mesure de réglementation qui s'applique pour l'UdeM doit entrer en vigueur au début de l'année financière, soit le 1er juin. Interrogé si le ministère a bon espoir de parvenir à une entente avec l'UdeM, M. Bernier est tranchant : *« C'est un règlement obligatoire, il n'y a pas de laisser libre cours. »*

OPINION :

Du mouvement, étudiants !

LE R.O.I À L'UdeM

Alexandre CAYLA

Après HEC Montréal, l'Université de Montréal vient de prendre le « virage client » en se redécouvrant entreprise d'enseignement supérieur. Pour être un établissement compétitif et attrayant au niveau international, le conseil d'administration de la *business* a subtilement imposé des réformes fondamentales : rationalisation des coûts, déficit zéro dans les unités d'affaires (anciennement : départements et facultés), et étudiant-R.O.I., c'est-à-dire *return on investment*. En effet, seules les unités d'affaires recevant des subventions gouvernementales élevées pour la formation de chaque étudiant verront leur financement maintenu voire augmenté.

Même si le rectorat n'exprime pas cette volonté avec clarté, c'est un constat que l'on peut tirer à l'analyse du dernier budget et des nouveaux principes de gestion qui y sont rattachés : fin de la péréquation interfacultaire d'ici cinq ans, équilibre budgétaire obligatoire et ajustement des dépenses pour qu'elles soient égales aux revenus.

Personne ne s'étonnera du fait que certains départements soient déficitaires en raison de leur petite taille ou de la difficulté d'effectuer des « arrimages » avec le secteur privé. Par contre, personne n'utilisera ce seul critère pour évaluer leur pertinence. C'est pour cette raison que, historiquement, une certaine forme de péréquation existait entre les facultés. Grâce à ce système de partage des revenus, l'Université pouvait s'assurer de remplir son mandat.

Or, cette nouvelle proposition associée à l'obligation d'atteindre l'équilibre budgétaire est synonyme de coupure pour plusieurs facultés et départements. Pour la Faculté des arts et des sciences, cela représente une coupure annuelle de 9 millions de dollars. En contrepartie, d'autres facultés – comme médecine – se retrouvent dans une position avantageuse, puisqu'elles accueillent des étudiants à fort « R.O.I. ». Ainsi, recevant des subventions élevées pour former chaque étudiant, elles génèrent des surplus (9 millions de dollars) et, comme elles doivent ajuster leurs dépenses pour être égales aux revenus, elles pourront les augmenter.

Dans certains départements, comme celui de science politique, on réussit à éviter l'hécatombe, puisqu'on y accueille suffisamment d'étudiants pour faire des économies sur le volume. Inversement, les petits départements comme démographie et sociologie risquent de perdre des professeurs, le rectorat les incitant à jumeler des cours avec ceux d'autres départements pour compenser ces pertes.

Dans un cas comme dans l'autre, les étudiants sortent perdants : science politique a un ratio étudiant-professeur lamentable tandis que les futurs démographes, qui suivront un cours sur les migrations, apprendront peut-être le droit migratoire plutôt que des méthodes de calcul statistique avancé. Bref, à l'ère des étudiants-R.O.I, démontrez votre valeur, sinon personne n'investira dans votre avenir !

Réagissez aux articles !
Ecrivez à : agora@quartierlibre.ca

_QLvol15no14.qxd 3/25/08 8:45 PM Page 6

PIÉ

Projets d'initiatives étudiantes

Vous voulez organiser une conférence, une activité culturelle, un évenement sportif, ou tout autre projet para-académique, la FAÉCUM peut vous aider !!!

Le Programme des projets d'initiatives étudiantes (PIÉ) peut financer des projets para-académiques pour tous les étudiants membres de la FAÉCUM.
Avec ce fonds, vous pouvez recevoir jusqu'à 1 500 $!

Pour soumettre une demande, vous devez remplir un formulaire disponible dans nos comptoirs multi-services ou sur notre site Internet www.faecum.qc.ca

Il est préférable de soumettre votre demande au moins 2 mois avant la date de votre activité.

Les demandes sont analysées par la Commission d'attribution des subventions (CAS) de la FAÉCUM qui s'occupe de sélectionner les meilleurs projets selon les critères établis.

FAÉCUM

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter l'agent de liaison de la FAÉCUM au (514)343-5947 ou sae@faecum.qc.ca

Le contenu des pages de la FAÉCUM est indépendant de la ligne éditoriale de *Quartier Libre*

_QLvol15no14.qxd 3/25/08 8:45 PM Page 7

Émission retirée à CISM

FRITURE SUR LES ONDES

Depuis que l'émission de Jérôme et Frédéric Lebel, *Le Rafiophonik*, a été retirée des ondes de CISM, une mini polémique a gagné la radio étudiante et animé son groupe Facebook. La direction justifie ce retrait par une suite d'incidents mettant directement en cause le directeur de la programmation, tandis que les animateurs mis à pied dénoncent des problèmes internes à la station.

Benjamin LÉON

L'affaire remonte au 11 janvier, lorsque Frédéric et Jérôme Lebel reçoivent un premier avertissement pour avoir tenu des propos jugés subversifs à l'antenne. Le 7 janvier, les animateurs prennaient directement à partie la radio durant *Le Rafiofonik*. Ils considèrent qu'ils n'ont pas les moyens nécessaires pour faire avancer leur émission, notamment du point de vue de la programmation musicale : *« On voulait passer une chanson de Daniel Bélanger qu'on nous a refusée. Je considère qu'il y a un son CISM comme il y a un son qui caractérise n'importe quelle radio commerciale »*, rapporte Frédéric Lebel.

Dans un premier temps, les animateurs acceptent l'avertissement comme tel : *« Il y a eu discussion avec Martin Roussy le directeur musical et l'affaire en est restée là »*, dit Jules Hébert, directeur général de la « marge ». En tant que radio étudiante, CISM se doit de respecter le mandat du CRTC – le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes – qui est *« de présenter une programmation différente, comme de la musique, surtout de la musique canadienne, que l'on n'entend pas habituellement sur les ondes des stations commerciales »*.

Si les animateurs ont en grande partie le choix de diffuser la musique qu'ils souhaitent, la liste de lecture est toutefois validée par un comité musical – constitué de Martin Roussy, Jonathan Arès et Evens Lévesque – chargé de faire respecter la charte de CISM et les quotas en vigueur au Québec.

AU CŒUR DU LITIGE

L'histoire a toutefois pris un tournant inattendu lors de l'émission du quatre février, lorsque les animateurs reprochent en ondes à CISM de vouloir changer la case horaire de l'émission et de la passer dans le créneau culturel de 10 h 30 à 12 h 00. Selon Jules Hébert, cette procédure n'est pas si simple : *« Le changement de case horaire d'une émission ne peut pas se faire si facilement. Il faut en discuter avec le directeur de la programmation. C'est une chose qui peut prendre beaucoup de temps. »*

Décidés à ne pas en rester là, les animateurs portent plainte le 7 février auprès des représentants aux bénévoles – Jonathan Arès, Mélanie Lapierre et Guillaume Nolin. La plainte se double d'une série de propos diffamatoires à l'encontre de Guillaume Vincenot, directeur de la programmation. *« Lors de notre premier avertissement il nous a traités de cons, crétins, idiots, stupides »*, se justifie Frédéric Lebel.

Guillaume Vincenot ayant refusé de s'exprimer, c'est Jules Hébert qui parle en son nom : *« Il ne les a pas traités de cons. Il a traité de con leur attitude ! »*, rapporte le directeur. La rencontre se solde par un échec, l'émission est retirée de la programmation dans la foulée : *« J'ai vraiment eu l'impression qu'il n'y avait aucune volonté pour les animateurs de faire progresser le débat et qu'ils agissaient de façon cavalière, ne voulant être soumis à aucune réglementation »*, dit Jules Hébert.

CISM tiendra son assemblée générale annuelle le 28 mars à 19 h au pavillon

Claire-McNicoll

PHOTO : JULIEN HOUDE

Jules Hébert, le directeur général de CISM, se dit tout à fait enclin à entamer rapidement une réflexion collective afin d'améliorer la communication entre les bénévoles et la direction de la radio étudiante.

UN PROBLÈME DE FOND

Lors d'une grande missive à caractère pamphlétaire publiée fin février sur le groupe facebook de CISM, l'ex-animateur retrace les différents reproches qu'il fait contre la station de radio. M. Lebel considère que le palmarès – un classement des meilleures musiques du moment – est un leurre qui vise à asseoir la programmation décidée en premier lieu par le comité, et non selon les goûts des animateurs et des auditeurs.

Il s'agirait donc d'un problème de transparence caractérisé par un manque d'écoute et d'échange, comme le regrette Fabbie Barthélémy, animatrice de l'émission *Les Gynocrates attaquent* : *« Je trouve dommage que cette affaire n'ait pas permis d'ouvrir un débat avec les bénévoles pour permettre d'expliciter certains points dans le cadre d'un dialogue constructif »*. Pour sa part, Jules Hébert se dit tout à fait enclin à entamer rapidement une réflexion collective afin d'améliorer la communication entre les bénévoles et la direction de la radio étudiante.

Si Fabbie Barthélémy juge *« peu concluante »* la démarche de M. Lebel de passer par Facebook pour régler ses comptes, elle estime que *« le problème de la programmation montre bien que CISM est avant tout une radio musicale où le temps de parole des animateurs peut s'exprimer difficilement, et ce, même dans le cadre d'une émission culturelle »*.

Revue de presse universitaire

FAIRE LA DIFFÉRENCE

***Quartier Libre* analyse l'actualité des différents campus canadiens. Cette semaine, la différence est à l'honneur.**

Hugo PRÉVOST

La colère gronde chez les étudiants de l'UQAM depuis quelques semaines, en réaction à la circulation d'une liste orange contenant le nom des programmes qui pourraient être modifiés ou tout simplement supprimés. Selon Tommy Poirier, du *Montréal Campus*, *« 46 d'entre eux sont susceptibles de passer sous le couperet ou d'être modifiés, puisqu'ils présentent des problèmes de viabilité sévères »*. Du côté du service des communications de l'UQAM, le directeur, Daniel Hébert, affirme que la plus récente liste ne compte que 16 programmes susceptibles de subir des changements. Étonné par tous les remous provoqués par la parution d'une telle liste, M. Hébert soutient que cette analyse est un processus cyclique annuel et que les difficultés financières actuelles de l'Université ont forcé l'étude d'un plus grand nombre de programmes. Pour sa part, le secrétaire aux affaires uqamiennes de l'Association facultaire étudiante des sciences humaines, Étienne Guérette, avance que *« les matières fondamentales sont bafouées pour des intérêts économiques »*.

RÉSEAUTAGE RISQUÉ

Un groupe d'étude en chimie sur le site de réseautage social Facebook pourrait bien mener à l'expulsion de Chris Avenir, un étudiant de l'Université Ryerson à Toronto. C'est, du moins, ce que Vanessa Greco explique dans l'*EyeOpener*, le journal de cette université. Cet étudiant est en effet menacé d'expulsion à la suite d'une décision de l'administration de l'Université visant à sanctionner les participants du groupe *« Dungeon/ Mastering Chemistry Solutions »*, dans lequel étaient partagées des notes de cours et des réponses à des exercices. M. Avenir, qui était administrateur du groupe au moment des faits, soutient n'avoir jamais mis lui-même de contenu en ligne, mais a tout de même été désigné comme seul responsable. Sa cause a été entendue en appel le 11 mars dernier, mais le verdict n'était toujours pas connu au moment de mettre sous presse. Pendant ce temps, une motion présentée au sénat de l'Université Ryerson permettrait à l'Université de punir les étudiants pour des actes ayant été commis hors-campus et sur Internet. Selon les deux associations étudiantes de Ryerson, cela constitue *« le plus grand affront envers la liberté d'expression étudiante depuis plusieurs années »*.

SOUCIEUSE DE SON IMAGE

L'Université McGill semble vouloir rendre l'usage de son nom exclusif, en forçant tous les organismes et les services étudiants à se départir de la partie « McGill » de leur nom. Mark Abrams, du *McGill Daily*, se penche sur le cas particulier du Service de premiers soins de McGill (MFAS). Le journaliste rapporte que l'administration ne voudrait pas que *« le MFAS soit confondu avec le personnel paramédical »*. Cependant, explique-t-il, l'Université aurait plutôt peur d'être tenue responsable en cas de bavure. Aucun danger, puisque, selon la loi, le MFAS ne peut être poursuivi. *« Si des dizaines de milliers d'étudiants font confiance au MFAS tous les jours, pourquoi l'Université ne leur fait-elle pas confiance à cause d'un nom ? »* questionne-t-il.

_QLvol15no14.qxd 3/25/08 8:45 PM Page 8

Grève à l'UdeM

ARTISANALE

Six associations étudiantes de la Faculté des arts et des sciences de l'UdeM, représentant 1200 étudiants, sont en grève. Sans l'appui de la FAÉCUM et sans réponse du rectorat, les militants gardent espoir de se faire entendre. Portrait d'une journée militante typique : pétitions, discussions, manifestations et piquetage.

Anaïs VALIQUETTE L'HEUREUX

PHOTO : JULIEN HOUDE

Six associations sont en grève depuis le 26 février.

Les associations étudiantes de service social, de littérature comparée et de sociologie sont en grève depuis le 26 février. Ils sont entre 50 et 100 militants à soutenir le mouvement de grève alors qu'une quinzaine d'autres étudiants au sein du Comité de Mobilisation mènent des actions visant plus précisément la FAÉCUM. Les associations d'anthropologie, de sociologie 2e et 3e cycles et d'histoire sont, elles aussi, en grève depuis le 13 mars.

Ce matin-là, après avoir fait signer des pétitions pour une éducation accessible et avoir appelé à manifester l'après-midi même, une trentaine de militants de tous les programmes en grève se rencontrent au premier étage du pavillon Jean-Brillant, près du café La Brunante. Cette instance nommée « conseil de grève » établit alors une plate-forme de revendications conditionnant le retour en classe et nomme aussi un comité de négociation. Celui-ci a pour fonction de rassembler des mandats d'appui aux revendications d'autres associations étudiantes et d'organiser une journée de levée de cours générale.

Le forum en ligne du comité de mobilisation, www.mobudm.org, permet aux autres militants de l'UdeM de communiquer entre eux. Pour Guillaume Gagnon, de l'association de sociologie, *« il est dur de chiffrer combien nous sommes.* [...] *Le mouvement ne grandira plus, mais l'idée c'est de se faire entendre. Le rectorat nous ignore pour l'instant mais lorsqu'on fait des actions, les militants ont le moral plus haut. »*

À L'OMBRE DE L'UQAM

Plus tard ce jour-là, plus d'une douzaine d'étudiants présents au conseil de grève ont pris part à la manifestation de l'UQAM au square Berri qui a regroupé environ 500 personnes sur les 15 000 étudiants alors en grève. Les militants de l'UdeM expliquent leur faible présence par la nécessité qu'avaient plusieurs d'entre eux d'aller faire du piquetage pour bloquer l'accès aux cours des départements en grève.

PHOTO : JULIEN HOUDE

Parmi les 500 étudiants qui ont manifesté le 13 mars dernier, on retrouvait quelques grévistes de l'UdeM.

Rencontré lors de cette manifestation, Hubert Gendron Blais, porte-parole de l'ASSÉ, a expliqué à *Quartier Libre* qu'il voyait les choses autrement que le fait le conseil de grève de l'UdeM : *« Rendus où l'on en est, à la base locale, ce n'est pas en tombant dans une attitude "concertationniste" et en voulant des commissions parlementaires qu'on va arriver à changer les choses ; c'est par la mobilisation massive qu'on va faire ça. »*

Une semaine plus tard, le 19 mars au matin, une trentaine d'étudiants qui voulaient se rendre au cabinet du recteur de l'UdeM se sont vu refuser l'accès au pavillon Roger-Gaudry. Ils ont manifesté pacifiquement, escortés de policiers, sur la rue Édouard-Montpetit en se rendant d'un pavillon à l'autre avec des banderoles et un cercueil sur lequel on pouvait lire « éducation ». Les grévistes de l'Université de Montréal sont toujours en attente d'une réponse de la part du rectorat à savoir s'il veut bien les rencontrer.

Revendications adoptées :

1 • Contre l'augmentation des frais afférents ;

2 • Que le recteur se positionne contre le dégel des frais de scolarité ;

3 • Plus de transparence et d'accessibilité au niveau de la gestion du budget de l'UdeM. Que fait-on avec l'argent ? ;

4 • Qu'un débat inclusif et à voie paritaire entre tous les acteurs concernés ait lieu quant à l'avenir de l'éducation postuniversitaire au Québec.

Écoles d'été du CÉRIUM

CHACUN À SA PLACE

Aux dernières assemblées universitaires (AU), des questions sur la valeur des écoles d'été du Centre d'études et de recherche internationale de l'UdeM (CERIUM) ont plusieurs fois été soulevées. Qui sont les professeurs ? Sous quelle autorité académique enseignent-ils ?

Stéphane WAFFO

Le CERIUM a été lancé en avril 2004 afin de *« favoriser le développement des connaissances sur les questions internationales à travers des activités de recherche, de formation et de rayonnement »*. Aujourd'hui, ses écoles d'été seraient *« victime de leur succès »*, estime Jean-François Lisée, directeur exécutif du centre.

Pour le grand public, il faut débourser 1500 $ pour fréquenter une des six écoles d'été. Les étudiants de l'UdeM n'ont par contre rien à payer s'ils veulent se faire créditer le cours. S'ils refusent les crédits, il faut débourser 500 $ pour assister aux conférences. Finalement, pour les étudiants venant d'une université membre de la CREPUQ voulant se faire créditer, il leur en coûtera 400 $.

Denis Monière, professeur et directeur des études du 1er cycle au département de science politique a été confronté à la question des crédits lorsque ses étudiants ont voulu se faire créditer des cours suivis à l'une de ces écoles d'été. N'ayant aucunement entendu parler du sujet au cours des assemblées de son département, il ignore sur quelle base accorder les crédits. Pourtant, Jacques Frémont, provost et vice-recteur Affaires académiques explique que ce *« sont les mêmes normes qui s'appliquent »*. Il précise qu'il s'agit de crédits destinés aux cycles supérieurs et qui peuvent s'appliquer dans certains cas aux étudiants en fin de bac. Par contre, *« la différence, et c'est déjà comme ça dans certains cours, c'est que c'est davantage une somme de conférences »*, poursuit le provost.

S'interrogeant sur des cours à la fois destinés aux premiers cycles et aux cycles supérieurs, M. Monière doute que la commission des études se soit penchée sur la question. Il se demande qu'est ce qui adviendra lorsqu'un étudiant demandera qu'on lui crédite des écoles d'été suivies hors de l'UdeM.

STATUT FLOU

Selon Jacques Frémont, le CERIUM est un *« opérateur »* par rapport aux écoles d'été. Il s'occupe *« de logistique et de visibilité »*. Le provost ajoute que *« ce n'est pas une unité académique »* puisque *« ce sont les facultés par le biais de leur programme qui sont responsables sur le plan académique »*. Jean-Francois Lisée, directeur exécutif du CERIUM confirme que c'est la Faculté de droit et la maitrise en Étude Internationale qui en étaient *« les responsable pédagogiques »* jusqu'à présent. Surtout, il explique que *« jusqu'à l'an dernier, le programme de maîtrise en étude Internationale relevait de la Faculté des études supérieures »*. Cette année, *« un troisième joueur s'ajoute, science politique et la Faculté d'arts et sciences »*, conclut M. Lisée.

Mais pour le professeur Monière, la question du statut du CERIUM est problématique. Selon lui, puisqu'il s'agit d'une *« unité administrative »*, n'ayant aucun *« statut académique »*, elle ne peut ni attribuer de crédits, ni engager des professeurs.

Le cours

Ensemble d'activités d'enseignement et d'étude pouvant constituer un élément d'un ou de plusieurs programmes ; il est identifié par un sigle propre à un département, à une faculté ou à un champ d'études. Un cours comporte normalement trois crédits.

SYNDICAT VIGILANT

M. Monière, auteur des questions en AU estime que le procédé utilisé par le CERIUM est contraire aux traditions de l'Université de Montréal. D'après lui, *« une offre de cours doit être présentée aux professeurs du département puis être affiché pour les chargés de cours »*.

Au syndicat des chargés de cours de l'Université de Montréal, la vice-présidente Dominique Barot dit vouloir des éclaircissements sur le sujet, faute de quoi, son organisation entreprendra des démarches légales. Pourtant, le vice-recteur Frémont estime qu'il n'y aucun problème : *« Je connais assez bien mes syndicats pour savoir que s'il y a un problème à l'égard de l'application des conventions collectives, ils vont venir en courant me le souligner »*. Cet été, il devrait y avoir un cours ou deux affichés pour les chargés de cours, soutient Jean-François Lisée, précisant toutefois que cela ne relève pas de sa responsabilité.

Voilà un sujet qui sera probablement l'objet d'autres questions à l'assemblée universitaire du 31 mars prochain.

Le crédit

Valeur numérique correspondant à la charge de travail requise pour atteindre les objectifs d'un cours. Un crédit équivaut à 45 heures de travail, y compris le nombre d'heures passées en classe.

_QLvol15no14.qxd 3/25/08 8:45 PM Page 9

Tête chercheuse : Stéphane Leman-Langlois

À QUI PROFITE LE CRIME ?

Pour Stéphane Leman-Langlois, professeur adjoint à l'École de criminologie de l'Université de Montréal et auteur du livre *La sociocriminologie* qui vient de paraître aux Presses de l'Université de Montréal, comprendre les enjeux de la criminalité demande avant tout d'en saisir la dimension sociologique.

Lila AIT ABDESSELAM

Quartier libre : Pourquoi donner une dimension sociale au crime, à la criminalité et aux criminels ? En quoi consiste la sociocriminologie ?

Stéphane Leman-Langlois : La sociocriminologie ne prétend pas vouloir créer une meilleure société ou une meilleure police. Elle a pour but d'expliquer la criminalité et d'en comprendre les causes à travers des facteurs sociaux. Elle vise également à étudier la réaction de la société face au crime. Par exemple, le sociocriminologue cherche à comprendre pourquoi telle institution adopte ou crée telle loi, pourquoi le système judiciaire est plus sévère envers certains crimes, pourquoi telle personne va en prison et pas l'autre, quelles sont les priorités de la police, etc. Nous tentons également d'expliquer pourquoi certaines personnes deviennent des criminels de carrière – en faisant partie d'un gang de rue par exemple –, ou pourquoi une autre personne commet un crime une seule fois.

COURTOISIE : STÉPHANE LEMAN-LANGLOIS

Stéphane Leman-Langlois

Q. L. : Pourquoi étudier la réponse sociale face au crime ?

S. L. L. : Cela a un impact important pour plusieurs raisons. D'abord, en tant que citoyen, nous avons le droit de savoir comment nos taxes sont dépensées pour atténuer la criminalité dans la société. Par exemple, le fait de construire des prisons par peur de la criminalité constitue une réponse. La réponse à la criminalité a également un effet direct sur les politiques criminelles et policières. Cela peut expliquer le discours politique d'un parti. Ensuite, la réponse à la criminalité peut elle-même engendrer de la criminalité, à travers la stigmatisation d'un groupe de personnes – comme les jeunes – par exemple. De plus, certains délinquants sombrent dans des délits plus graves à cause de la façon dont la société a réagi face à des actes moins graves.

Q. L. : Dans votre livre, vous établissez de nombreux facteurs sociaux qui influencent l'émergence du crime. Quels en sont les principaux ?

S. L. L. : Il y a bien sûr la pauvreté, même si nous ne sommes plus à l'époque où le lien entre la pauvreté et le crime dit d'acquisition était évident. À cet effet, les statistiques ne sont plus aussi claires. Aujourd'hui, avec les tentations de la société de consommation, une montée de richesse peut signifier une montée du crime, car les choses que les gens veulent avoir sont des choses qui peuvent être volées. Ainsi, seulement une minorité de personnes ne se laisse pas entraîner par le mouvement d'enrichissement. Le genre de travail occupé – la sécurité du revenu, le filet social – peut également jouer un rôle dans la criminalité, tout comme le réseau social, les connexions, le capital social, etc. Puis, l'éducation est un facteur crucial. Les statistiques démontrent que les personnes ayant un niveau d'éducation élevé ne vont presque jamais en prison. Les relations familiales occupent aussi une grande place. La façon dont les parents perçoivent la vie et la société est transmise aux enfants.

Q. L. : Dans votre livre, vous mentionnez également le rôle des médias dans la conception de la criminalité et du criminel. Quels sont les effets des médias sur la perception du public ?

S. L. L. : Les médias rapportent principalement les crimes violents, sans s'attarder aux crimes « ennuyeux », ce qui n'est pas représentatif de la réalité. Entre 90 et 95 % des crimes recensés par la police sont des crimes contre des biens. Les crimes violents sont donc plus rares. Or, ceux-ci sont surreprésentés. Il en ressort une perception médiatique biaisée. Notons également que tous les crimes ne sont pas rapportés à la police. Les analyses statistiques ne sont donc pas toujours fiables. Par ailleurs, le criminel est encore perçu comme étant un individu mal intentionné, ce qui constitue une approche psychocriminologique. Cela correspond au langage commun qui se rattache davantage à des concepts psychologiques que sociologiques.

Stéphane Leman-Langlois, *La sociocriminologie*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2007.

Finale provinciale universitaire de ski alpin

FINALE OU FORMALITÉ ?

La dernière compétition provinciale de la saison de ski alpin, qui se déroulait les 14 et 15 mars derniers au Mont-Garceau, a vu les équipes féminine et masculine des Carabins confirmer leurs titres québécois. Un couronnement sans grande surprise vu l'excellente saison de ski des Carabins.

Marc-André LABONTÉ
Mont-Garceau, Lanaudière

PHOTO : JOËL LEMAY

C'est par une journée grise et neigeuse que la saison de ski alpin universitaire s'est terminée au Mont-Garceau, tout près du village de Saint-Donat. Au menu, deux slaloms : un géant et un spécial, au cours desquels quatre universités québécoises (McGill, Concordia, Laval et Montréal) se sont affrontées. La compétition n'a pas été au plus fort puisque, avant même le commencement de l'événement, les Carabins étaient déjà assurés de repartir champions de l'année.

Pourtant, la descente a donné du fil à retordre à plusieurs skieurs, compte tenu de la difficulté des parcours. En ce qui a trait au slalom géant, chez les filles, Marie-Pierre Podtetenev (administration) a réalisé le meilleur temps cumulatif (avec 1 minute, 15 secondes et 81 centièmes). Chez les hommes, Maxime Dorval (comptabilité publique) a remporté les honneurs (avec un temps de 1 minute, 14 secondes et 24 centièmes).

Du côté du slalom, Émilie Cousineau, Laurence Ledoux et Sandrine Jean ont nettement dominé en enregistrant les trois meilleurs temps. Scénario plus difficile pour les hommes, en raison de l'abandon de Maxime Dorval et de Yann Girard, qui n'ont pas été en mesure de terminer leur deuxième descente. C'est donc Francis Royal du Rouge et Or de l'UL qui a obtenu le meilleur temps (avec 1 minute, 27 secondes et 58 centièmes). Le capitaine de l'équipe de ski des Carabins, Louis-Pier Deslauriers, a quand même obtenu la troisième place en slalom. Toutefois, ces quelques difficultés n'ont pas empêché les Bleus de savourer une victoire écrasante.

C'est donc une domination totale du circuit, cette saison, par les Carabins. *« Ça faisait déjà longtemps qu'on s'était assuré de gagner »*, explique Louis-Pier Deslauriers. Les Bleus ont gagné tous les titres par équipe et les titres individuels masculin avec Maxime Dorval (1150 points) et féminin avec Émilie Cousineau (1125 points). Les recrues de l'année sont aussi des Carabins : Laurence Ledoux chez les filles et Yann Girard chez les gars. De plus, une dizaine de Carabins figurent sur les équipes d'étoiles.

LA FIN D'UN RÈGNE ?

« C'est une domination qu'on continue d'imposer depuis cinq ans, déclare Carl Desroches, l'entraîneur chef de l'équipe de ski alpin des Carabins, *mais nous allons bientôt tomber dans une grande période de reconstruction. »* En effet, à la fin de cette année, 10 skieurs, dont Maxime Dorval et Sandrine Jean, vont quitter l'équipe des Carabins. Trouver des remplaçants ne sera pas chose facile, selon Carl Desroches.

Ces départs viennent aussi soulever une difficulté qui se pose aux Carabins, mais aussi à l'ensemble du ski alpin universitaire au Québec : le manque de participants. *« C'est assez compliqué, en vertu des quotas qui nous sont imposés, de maintenir les compétitions en place*, explique l'entraîneur, *plusieurs universités font participer des skieurs hors-concours pour s'assurer de la tenue des événements. »* Ainsi, chaque université fait courir environ 10 garçons et 7 filles, avec une possibilité de 6 coureurs hors-concours. Or, pour qu'une compétition se déroule, les quotas exigent entre 80 et 100 skieurs. À cause de départs trop importants dans plusieurs universités, c'est ce qui pourrait arriver. Le manque de compétitions nationales interuniversitaires en ski alpin pousse aussi les universités québécoises à se serrer les coudes pour s'assurer que la compétition provinciale persiste. En effet, il n'existe aucun championnat de Sport Interuniversitaire Canadien (SIC) en ski alpin. En fait, les universités de l'ouest du pays s'associent aux compétitions américaines afin d'allonger leur saison. Il faut aussi dire que les montagnes ne sont pas les mêmes et que, par conséquent, le niveau de compétition change entre l'est et l'ouest canadien.

Pour le moment, les Carabins récoltent des honneurs mérités et rangent leurs skis et leurs dossards en attendant la prochaine saison.

_QLvol15no14.qxd 3/25/08 8:45 PM Page 10

Une autre bonne raison d'aimer le Régime collectif de soins dentaires de la FAÉCUM

Obtenez

20 % à 30 %

d'économie en consultant un dentiste du Réseau santé étudiante

Votre problème	Votre régime	Notre réseau	Votre épargne
Services de prévention - examen - nettoyage - extraction de dents incluses	50 %	**+ 30 %**	=80 %
Services de base - restaurations mineures (ex.: plombage) - chirurgies buccales - endodontie (ex.: traitement de canal) - parodontie (ex.: traitement des gencives)	50 %	**+ 20 %**	=70 %

CHAQUE ANNÉE, les étudiants économisent davantage sur leurs travaux dentaires en visitant un dentiste du Réseau santé étudiante. Bien établi dans la région de Montréal, le réseau permet des économies supplémentaires lorsque combiné avec la portion assurée de votre régime dentaire, ce qui vous donne encore plus de raisons de sourire.

Trouvez un dentiste en ligne sous l'onglet réseaux à **santeetudiante.com**

Le Régime collectif de soins de santé et dentaires de la FAÉCUM

santeetudiante.com

mon plan d'avenir

_QLvol15no14.qxd 3/25/08 8:45 PM Page 11

Les dentistes membres du Réseau santé étudiante offrent des rabais aux étudiants couverts par le Régime de soins dentaires.

Consultez santeetudiante.com pour obtenir la liste complète et à jour des dentistes inscrits au réseau. Vous n'êtes pas contraint de consulter un membre du réseau. Vous pouvez consulter n'importe quel dentiste et vous recevrez le remboursement prévu par le régime. Par contre, en consultant un dentiste du réseau, vous bénéficiez de rabais de 20 à 30%.

BEACONSFIELD		
Edward Hoodfar	40C, boul. Saint-Charles	(514) 695-5545
BLAINVILLE		
Claude Brosseau	10, boul. des Châteaux, bureau 105	(450) 430-1121
BROSSARD		
Samir Mounayar	1850, boul. Panama, bureau 307	(450) 465-9100
Trang Bui	3250, boul. de Rome, bureau 4	(450) 462-3368
Minh Bui	3250, boul. de Rome, bureau 4	(450) 462-3368
Danny Cardinal	3250, boul. de Rome, bureau 4	(450) 462-3368
Stratis Touloumis	1850, avenue Panama, bureau 307	(450) 465-9100
Christiane Blais-Touloumis	1850, avenue Panama, bureau 307	(450) 465-9100
CÔTE-SAINT-LUC		
Zina El-Guizawi	5800, boul. Cavendish, bureau 302	(514) 481-1357
Ewa Babarowski	5555, rue Westminster, Bureau 400	(514) 931-8636
Harvey Haber	7005, chemin Kildare, bureau 1	(514) 488-7624
Danielle Saint-Hilaire	5165, chemin Queen-Mary, bureau 304	(514) 569-0784
DOLLARD-DES-ORMEAUX		
Kinh Doanh Nguyen	3211, boul. des Sources	(514) 685-6885
DORVAL		
Ronald Trifiro	1145, rue John Pratt	(514) 631-7390
GATINEAU		
Centre Lapointe	430, boul. de l'Hôpital	1 800 527-6468
Centre Lapointe	290, boul. Saint-Joseph, bureau 203	1 800 527-6468
GREENFIELD PARK		
Nada Malouf	3125, boul. Taschereau	(450) 923-3333
Lina Malouf	3125, boul. Taschereau	(450) 923-3333
JONQUIÈRE		
Centre Lapointe	2380, rue Mathias	1 800 527-6468
LAVAL		
Centre Lapointe	1860, boul. Le Corbusier, bureau 100, 2e étage	1 800 527-6468
Petr Pohanka	194, rue de l'Elysée	(450) 681-6861
Sébastien Proulx	254, boulevard Curé-Labelle, bureau 100	(450) 622-6711
LONGUEUIL		
Centre Lapointe	116, rue Guilbault	1 800 527-6468
Centre Lapointe	1144, rue Saint-Laurent Ouest	1 800 527-6468
Jean-Pierre Loiselle	878, rue Saint-Laurent Ouest	(450) 646-5544
Jack Sherman	878, rue Saint-Laurent Ouest	(450) 646-1591
Laurent Revah	5450, boul. Grande-Allée	(450) 656-4070
MONTREAL		
Ahuntsic		
Kiet Luu	1209, rue Fleury, bureau D	(514) 389-1381
Aboud Kano	9825, boul. de l'Acadie, bureau 105	(514) 745-4442
Anjou		
Manon Rodrigue	7450, boul. Les Galeries d'Anjou, bureau 250	(514) 355-4884
Bonaventure Pannese	7450, boul. Les Galeries d'Anjou, bureau 250	(514) 355-4884
Jean-Francois Lefebvre	7450, boul. Les Galeries d'Anjou, bureau 250	(514) 355-4884
Samy Nouar	7450, boul. Les Galeries d'Anjou, bureau 250	(514) 355-4884
Claire Simard	7450, boul. Les Galeries d'Anjou, bureau 250	(514) 355-4884
Elena Baltcheva	7450, boul. Les Galeries d'Anjou, bureau 250	(514) 355-4884
Jean-Philippe Soucy	7450, boul. Les Galeries d'Anjou, bureau 250	(514) 355-4884
Michel Laporte	8644, rue Chaumont	(514) 354-1354
Cartierville		
Madlen Gardus	12265, rue Grenet, bureau 300	(514) 336-6454
Michel Yazbeck	2484, rue de Salaberry, bureau 101	(514) 333-3360
Centre-Ville		
Souzi Mhanna	1500, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 300	(514) 937-7555
Qian Jing-Fang	999, boul. St-Laurent	(514) 871-8999
Myriam Feldman	2155, rue Guy, bureau 810	(514) 935-1953
Regina Bastos	1550, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 26	(514) 937-6669
Ginette Martin	1037, rue Saint-Denis, bureau 203	(514) 284-1975
Danielle Saint-Hilaire	1834, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 301	(514) 569-0784
Donald Collins	300, rue Léo Pariseau, bureau 920	(514) 288-8531
Allan Etcovitch	1801, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 710	(514) 935-5458
Bakhoa Nguyen	405, rue Sherbrooke Est, Bureau 200	(514) 288-6339
Ali Ghadban	3575, avenue du Parc, bureau 5207	(514) 849-2037
Lidija Pajani	1834, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 301	(514) 933-3337
Michel Huynh	1440, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 701	(514) 866-9297
Pierre Ares	1832, rue Sherbrooke Ouest, 3e étage	(514) 939-2600
J. Michael Little	1600, avenue Seaforth	(514) 932-4078
Kinh-Hung Huynh	1111, rue Saint-Urbain, bureau R-20	(514) 397-0805
Jacob Ifrah	1834, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 301	(514) 933-3337
Mehri Heidari	1834, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 301	(514) 933-3337
Martin Lavoie	1466, rue Crescent, 2e étage	(514) 849-7771
Racha Awad	1439B, rue Saint-Mathieu	(514) 939-3368
Hani Kharbotly	1439B, rue Saint-Mathieu	(514) 939-3368
Nada Malouf	1430A, rue Saint-Marc	(514) 937-0240
Lina Malouf	1430A, rue Saint-Marc	(514) 937-0240
SharonMessinger	1414, rue Drummond, bureau 412	(514) 281-1023
Sylvie Leroux	1832, rue Sherbrooke Ouest, 3e étage	(514) 939-2600
Shahrouz Rezania	1834, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 301	(514) 933-3337
Gerald Bultz	4685, avenue Van Horne	(514) 735-5209
Anca Ionescu	3550, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 220	(514) 932-1110
Oussama El-Housseini	1610, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 409	(514) 931-6663
Ghassan H. El-Onsi	1500, boul.de Maisonneuve Ouest, bureau 300	(514) 937-7555
Karine Dubeau	1832, rue Sherbrooke Ouest, 3e étage	(514) 939-2600
Kim Thu Duong	2000, rue Mansfield, bureau 1500	(514) 288-6967
Gabriel Buck	1414, rue Drummond, bureau 412	(514) 281-1023
Helen Mpantis	1600, avenue Seaforth	(514) 932-4078
Côte-des-Neiges		
Lê Huyen Anh	5450, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 318	(514) 737-1525
Sheldon Tager	5450, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 512	(514) 737-2251
Edward B. Silver	3535, chemin Queen-Mary, bureau 308	(514) 739-3461
A. Mirfarsi	5022, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 1	(514) 737-2888
Claudia Buracu	5512, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 203	(514) 731-4077
Ida Tjia	3546, avenue Van Horne	(514) 342-4444
Joseph Henry	3882, avenue Van Horne	(514) 739-2325
Genoveva P. Santander	5165, chemin Queen-Mary, bureau 304	(514) 484-3110
Dana Munteanu	5845, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 100	(514) 344-3232
James Pollock	6000, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 375	(514) 738-9206
Jacques Bourgon	5174, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 106	(514) 738-8931
Philip Brownstein	5845, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 200	(514) 738-1842
Harvey Hirsh	5885, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 503	(514) 738-7768
Reuven Singer	5450, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 124	(514) 737-3368
Chanh Tran Tam Ho	5174, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 106	(514) 738-8931
David Warren Shapiro	5757, avenue Decelles, bureau 102	(514) 731-7516
Gordon Schneider	5465, chemin Queen-Mary, bureau 685	(514) 489-3774
Aboulfazl Sharif Naeini	5450, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 308	(514) 731-1443
Elena ozenberg	5885, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 210	(514) 735-0917
Aleksander Dimitrovski	5450, chemin de la Côte-des-Neiges, Suite 318	(514) 733-4388
Jeremy Cymet	5885, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 303	(514) 731-7633
Édouard Cree	3766, chemin Queen-Mary	(514) 735-1809
Hochelaga-Maisonneuve		
Centre Lapointe	5878, rue Sherbrooke Est, bureau 201	(514) 527-6468
Nina Thuan Do	3590, rue Ontario Est, bureau 201	(514) 526-4464
Mario Bessette	3590, rue Ontario Est, bureau 201	(514) 526-4464
Walid Samaha	3590, rue Ontario Est, bureau 201	(514) 526-4464
Zakia Benoiaret	3590, rue Ontario Est, bureau 201	(514) 526-4464
Adriana Ares	3590, rue Ontario Est, bureau 20	(514) 526-4464
Ali Aoude	3440, rue Ontario Est, bureau 410	(514) 522-6892
Kirkland		
Anthony Vassiliadis	2927, boul. Saint-Charles	(514) 694-8669
Azin Alborzi	19781, chemin Sainte-Maire	(514) 693-9990
Shahrok Esfandiari	19781, chemin Sainte-Marie	(514) 693-9990
Lachine		
Centre Lapointe	650, 32e Avenue	(514) 527-6468
Montréal-Nord		
Corneliu Georgescu	5435, rue de Terrebonne, bureau 1	(514) 487-3532
Aurora Georgescu	5435, rue de Terrebonne, bureau 1	(514) 487-3532
Quoc Buu Tran	6059, boul. Henri-Bourassa Est	(514) 324-5141
Notre-Dame-de-Grâce		
Sandy Baer-Layani	6119, rue Monkland	(514) 483-4704
Harry Rajchgot	6119, avenue Monkland	(514) 483-4704
Javid Musevi	6332, rue Sherbrooke Ouest, bureau 203	(514) 484-8808
Outremont		
Gabrielle Tiraloche	5100, rue Hutchison, bureau 202	(514) 278-3125
Petite-Patrie		
Tony Khoury	6930, rue Papineau	(514) 722-5888
Thanh Lang Truong	215, rue Jean-Talon Est	(514) 270-3983
Mabel Paulazzo	7087, rue Chateaubriand	(514) 276-8884
Marius Damian	7715, rue Papineau, bureau 100	(514) 376-3371
Mihaela Cristescu Voinea	7715, rue Papineau, bureau 100	(514) 376-3371
Pierrefonds		
Javid Musevi	12774, boul. Gouin Ouest, bureau 206	(514) 684-0135
Raafat Attara	4733, boul. des Sources	(514) 684-4441
Plateau-Mont-Royal		
Eileen Margossian	23, rue Saint-Joseph Ouest	(514) 277-7737
SaulBarchichat	1394, avenue du Mont-Royal Est	(514) 528-1587
Minh-Tu Pham	5655, avenue du Parc, bureau 202	(514) 278-3428
Tuan Quynh Do Nguyen	5655, avenue du Parc, bureau 202	(514) 278-3428
Stéphan Elie	917, boul. Saint-Joseph, bureau 1	(514) 727-6830
Demetrius Malotsis	5427, avenue du Parc	(514) 274-7477
Fouad Boussetta	5655, avenue du Parc, bureau 202	(514) 278-3428
Sylvain Richard	1374, avenue du Mont Royal Est, bureau 105	(514) 523-2151
Tuyen T. Nguyen	753, avenue du Mont-Royal Est	(514) 527-4888
Salim Chebbo	50, boul. Saint-Joseph O.	(514) 845-6283
Rivières-des-Prairires		
Jack Ng	7272, boul. Maurice-Duplessis, bureau 100	(514) 494-2321
Giovanni D'Argenzio	8165, avenue André-Ampère	(514) 648-7211
Christian Bertrand	8165, avenue André-Ampère	(514) 648-7211
Rosemont		
Ngoc Suong Luu	2033, boul. Rosemont	(514) 725-6799
Arash Famili	910, rue Bélanger Est, bureau 201	(514) 271-3302
Saint-Laurent		
Joseph-Yossi Mouyal	235, boul. de la Côte-Vertu, bureau 140	(514) 331-9783
Jerzy Szmigiel	4219, boul. Decarie, bureau 101	(514) 845-8904
Shaker Tawfik	685, boul. de la Côte-Vertu, bureau 200	(514) 748-8702
Jocelyne Paquette	1530, boul. de la Côte-Vertu	(514) 336-6464
Denis Barrette	1530, boul. de la Côte-Vertu	(514) 336-6464
Ali Sadik	605, boul. Décarie, bureau 200	(514) 855-9669
Eytan Bouzaglo	2167, place Saint-Louis	(514) 855-0855
Zina El-Guizawi	960, boul. Sainte-Croix, bureau 305	(514) 744-1027
Nabil Pierre Dabar	235, boul. de la Côte-Vertu, bureau 122	(514) 745-5078
Hoda Selim	3333, boul. de la Côte-Vertu, bureau 225	(514) 745-7202
Artak Budaghyan	940, boul. Décarie	(514) 787-1639
Tze Wei Hsu	876, boul. Décarie, bureau 101	(514) 748-6586
Saint-Léonard		
Orit Lancry	7373, boul. Langelier, bureau L-027	(514) 255-5511
Ameer Hirji	8770, boul. Langelier, bureau 212	(514) 324-9095
Saint-Michel		
Mansour Kano	8261, boul. Saint-Michel	(514) 728-6101
Georgette Elias	2348, rue Jean-Talon Est, bureau 208	(514) 722-6575
P. M. Smith	3276, rue Jean-Talon Est	(514) 722-6696
Verdun		
Sasan Bayat	4399, rue Bannantyne	(514) 769-8813
Villeray		
Assaad Germanos	529, rue Jarry est, suite 202	(514) 273-5050
Thi Yuan Vien Le	8415, rue Saint-Denis, bureau 207	(514) 384-9240
Kristopher Krimi	7087, rue de Châteaubriand	(514) 276-8884
Thi Huyen Chau Nguyen	7176, rue Saint-Denis	(514) 272-6186
Charles Malka	8344, rue Saint-Denis	(514) 383-4867
Joel Baghdadi	529, rue Jarry Est, bureau 202	(514) 273-5050
Hamid Shakerzadeh	7087, rue Châteaubriand	(514) 276-8884
Lucero Trujillo Acosta	1480, rue Bélanger Est, bureau 102	(514) 721-2417
Zachary U. Kano	8465, boul. Viau, bureau A	(514) 327-7514
Manh Toan Nguyen	8415, rue Saint-Denis, bureau 207	(514) 384-9140
Samer Kano	2953, rue Bélanger Est	(514) 722-8918
Mansour Kano	8261 boul. Saint-Michel	(514) 728-6101
Marius Damian	7715 Avenue Papineau, bureau 101	(514) 376-3371
Mihaela Cristescu	7715 Avenue Papineau, bureau 101	(514) 376-3371
Paul Coussa	7087, rue Chateaubriand	(514) 276-8884
MONT-SAINT-HILAIRE		
Manon Corriveau	565, boul. Laurier	(450) 464-4641
POINTE-CLAIRE		
Arnold Randolph	175, avenue Stillview, bureau 260	(514) 694-7171
Fouad Boussetta	175, avenue Stillview, bureau 260	(514) 694-7171
Mark Lazare	78, avenue Donegani, bureau 120	(514) 630-6014
Laurent Revah	78, avenue Donegani, bureau 120	(514) 630-6014
Ramin Mirmooji	6600, autoroute Transcanadienne, bureau 806	(514) 695-6699
Giovanni D'Argenzio	8165, avenue André-Ampère	(514) 648-7211
QUÉBEC		
Centre Lapointe	30, boul. Grande Allée Ouest	(418) 527-6468
André Normand	1379, chemin Sainte-Foy, bureau 201	(418) 682-6600
Jean-François Fortin	1379, chemin Sainte-Foy, bureau 201	(418) 682-6600
Bernard Vachon	1379, chemin Sainte-Foy, bureau 201	(418) 682-6600
Mathieu Godin	1379, chemin Sainte-Foy, bureau 201	(418) 682-6600
Emilie Durocher	1379, chemin Sainte-Foy, bureau 201	(418) 682-6600
ROSEMÈRE		
Rita Issa	132, boul. Curé-Labelle, bureau 240	(450) 979-7626
Centre Lapointe	258, boul. Curé-Labelle	1 800 527-6468
SAINT-ADOLPHE D'HOWARD		
Ann Balogh	1780, chemin du Village, bureau 101	(819) 327-3311
SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU		
Sylvain Richard	703, chemin des Patriotes	(514) 914-5105
SAINT-EUSTACHE		
Mario Lalonde	430, boul. Arthur-Sauvé, bureau 2030	(450) 491-6644
SAINT-HYACINTHE		
Centre Lapointe	2111, rue Casavant Ouest	(450) 778-3368
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU		
Pierre St-Marseille	624, boul. Séminaire Nord	(450) 348-6111
SAINT-LAMBERT		
Joseph Serhan	465, rue Victoria, bureau 115	(450) 671-4100
SAINT-ROMUALD		
Centre Lapointe	1885, boul. de la Rive-Sud	1 800 527-6468
SAINT-SAUVEUR		
Centre Lapointe	222, chemin du lac Milette	1 800 527-6468
SHERBROOKE		
Chantal Béliveau	92, rue Queen	(819) 820-1838
Chantal Béliveau	1461, rue Desnoyers	(819) 822-3993
Tameen Esper	1729, boul. Portland	(819) 569-3445
TERREBONNE		
Nidal J. Sakkal	2300, chemin Gascon	(450) 471-9469
WESTMOUNT		
Hui Young Eu	4484, rue Sherbrooke Ouest	(514) 933-4461
A. L. Garellek	4150, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 370	(514) 935-3500
William J. Lambert	4484, rue Sherbrooke Ouest	(514) 932-6218
Michael E. Gardner	4150, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 350	(514) 932-7239

_QLvol15no14.qxd 3/25/08 8:45 PM Page 12

Améliorez votre vision et prenez connaissance des économies

Épargnez avec le réseau de la vision de Montréal

Économies sur les lunettes complètes

Le Régime collectif de soins de santé et dentaires de la FAÉCUM vous donne un accès exclusif au Réseau de la vision de Montréal.

Un réseau exclusif de spécialistes - optométristes et opticiens - qui offrent aux membres du Régime de soins de santé des tarifs préférentiels sur les examens de la vue, lunettes complètes et lentilles cornéennes.

Maximum garanti de 45 $ sur les examens de la vue

Les optométristes et opticiens membres du Réseau de la vision de Montréal vous offrent un tarif maximum garanti de 45 $ sur les examens de la vue.

75 $ de rabais sur les lunettes complètes

Vous pouvez profiter d'un rabais de 75 $ sur les lunettes complètes (verres et montures). Les membres du Régime de soins de santé profitent d'un rabais deux fois plus élevé.

Couverture des soins de la vue

Les étudiants couverts par le Régime de soins de santé et dentaires de la FAÉCUM profitent de la couverture suivante :

30 $ par période de couverture pour les examens de la vue

75 $ par 24 mois pour les lunettes ou lentilles cornéennes

150 $ par période de couverture pour la correction de la vue au laser

Visiter un membre du réseau vous fait épargner davantage.

Pour les détails complets et l'information la plus à jour sur les réseaux, visitez **santeetudiante.com**

LISTE DES MEMBRES DU RÉSEAU DE LA VISION DE MONTRÉAL :

Côte-des-Neiges

LUNETTERIE F. FARHAT CÔTE-DES-NEIGES
Zohra Bensenouci
5540, ch. Côte-des-Neiges
(514) 340-0135

Centre-ville

LA BOÎTE À LUNETTES
Dr George Ward
Dr Lynne Landry
2025, rue Saint-Denis
(514) 844-0830

OPTIQUE TOWN
Dr April Wootten
1460, rue Sherbrooke Ouest
(514) 286-8020 localiser

OPTIQUE LE CARTIER
Dr Julie Roy
1115, rue Sherbrooke Ouest, bureau 22
(514) 844-8777

Plateau Mont-Royal

HARRY TOULCH VISION
Dr Harry Toulch
4021, boul. Saint-Laurent
(514) 849-1433

LUNETTERIE F. FARHAT MONT ROYAL
Zohra Bensenouci
1274, avenue Mont-Royal Est
(514) 527-8201

Le Régime collectif de soins de santé et dentaires de la FAÉCUM

santeetudiante.com

mon plan d'avenir

_QLvol15no14.qxd 3/25/08 8:45 PM Page 13

EVO ET LES FEMMES

La Bolivie est le théâtre de plusieurs bouleversements politiques et sociaux depuis l'accession à la présidence du socialiste Evo Morales, en décembre 2005. Mais la manière dont le droit des femmes doit être pris en compte dans la nouvelle société en émergence n'est pas perçue de la même manière selon les groupes féministes.

Vanessa BEVILACQUA
La Paz, Bolivie

PHOTO : VANESSA BEVILACQUA

Dans les rue de La Paz

Les organisations de femmes boliviennes tentent de tirer profit de la nouvelle conjoncture politique qui permet aux dirigeants de mettre l'accent sur l'insertion des groupes historiquement exclus des processus décisionnels. Même si ce mouvement féministe est très actif et novateur, les femmes qui le composent ne forment pas un groupe homogène et unifié. Toutes ne posent pas le même regard sur le projet de nouvelle Constitution du Mouvement vers le socialisme (Movimiento al Socialismo, MAS), le parti au pouvoir.

LES PRO-MORALES

Issu des grandes régions minières et des campagnes, le mouvement des femmes est majoritairement constitué de personnes d'origine autochtone. Les réformes qu'Evo Morales a mises de l'avant, et qui ont comme toile de fond la question ethnique, sont en partie soutenues. En revanche, les groupes issus de milieux plus urbains et de la classe moyenne éprouvent quelques difficultés à adapter leurs revendications aux nouvelles joutes politiques. Même si ces militantes approuvent largement les politiques de réduction de la pauvreté et d'éradication des inégalités sociales inscrites au programme du MAS, elles ne disposent plus des accès aux pouvoirs législatifs et du dialogue privilégié avec le gouvernement dont elles bénéficiaient avant les élections de 2005.

Selon une militante d'origine indigène, Evo Morales *« comprend les sacrifices de son peuple »*. Par exemple, par la tenue de l'Assemblée constituante, qui servira de plateforme à la rédaction de la nouvelle Constitution bolivienne, il reconnaît l'importance historique et culturelle de la majorité des autochtones andins et la nécessité d'adopter des lois qui protégeront leurs coutumes et leurs traditions.

Selon un second groupe de femmes réputé radical et établi à La Paz, la Bolivie vit présentement *« une conjoncture favorable au développement du droit des femmes »*. Certains espaces de dialogue s'ouvrent entre les mouvements sociaux et les détenteurs de pouvoir, ce qui permet aux groupes de femmes de faire valoir leurs intérêts.

LES ANTI-MORALES

Certaines organisations habituées à un autre type de contact avec le gouvernement ne perçoivent pas d'un bon œil ces changements radicaux d'attitude. Selon elles, le MAS polarise et, donc, affaiblit le mouvement féministe en le divisant selon leurs allégeances ethniques, économiques et géographiques. L'identité première des acteurs sociaux n'est plus le genre, mais l'ethnie ou la classe sociale. Ceci a pour effet d'alimenter les conflits idéologiques au sein du mouvement et de favoriser la compétition entre les groupes au détriment de la coopération.

Une représentante d'un autre mouvement de femmes, œuvrant dans un quartier des environs de La Paz, considère que la stratégie du MAS envers les mouvements sociaux *« va à l'encontre de certains principes démocratiques fondamentaux »*. Alors qu'il serait nécessaire de conserver une distance entre les groupes de revendication et le gouvernement, *« les dirigeants du MAS noient les mouvements en accaparant leurs demandes de transformations sociales. En allant au devant des protestations et en incluant de trop près les activistes dans le processus de changement, le MAS risque de rendre désuets le pouvoir critique et l'autonomie de la société civile. »*

Selon l'une des dirigeantes d'une maison communautaire venant en aide aux femmes victimes de violence dans le centre de La Paz, *« la question des femmes ne fait pas partie des préoccupations du nouveau gouvernement »*. Les enjeux liés aux femmes sont inclus dans une vague de changements sociaux beaucoup plus vaste. Ainsi les demandes spécifiques des femmes, tels que les droits sexuels et reproductifs, ne sont pas prises en considération.

OÙ PLACER SA PRIORITÉ ?

Sur le point des revendications et des enjeux prioritaires, encore là, les opinions divergent. Certaines responsables féministes préconisent une plus grande insertion des femmes sur le marché économique comme stratégie principale de prise de pouvoir et d'autonomie. En effet, la grande majorité des femmes occupent des emplois en marge du marché économique. De plus, la majorité des femmes travaillent au marché, vendent des produits d'artisanat ou effectuent des travaux domestiques non reconnus et non rémunérés, ce qui mine leur pleine participation à la vie économique et brime leur émancipation.

Pour d'autres groupes, la priorité porte sur le développement de réseaux d'activistes, tant au niveau national qu'international, afin de créer de nouveaux liens et de diversifier leurs activités de revendication. Selon d'autres activistes, le défi le plus important est d'abord et avant tout la création d'un mouvement de femmes boliviennes fort et uni. Cette cohésion servirait leur lutte commune par l'exercice d'une pression sociale plus forte sur les instances politiques et par l'échange d'expériences entre les groupes aux racines et pratiques différentes. Le nouveau contexte dans lequel elles évoluent entraînera nécessairement des changements dans la distribution des pouvoirs dans la société. Les organisations féminines devront saisir les opportunités politiques qui s'offriront à elles afin de bénéficier pleinement des retombées de cette transformation sociale.

L'anonymat des femmes intervenant dans cet article a été respecté afin de protéger leur organisation et leur personne de tout conflit.

_QLvol15no14.qxd 3/25/08 8:45 PM Page 14

Sommet Inde-Afrique

L'INDE MISE SUR L'AFRIQUE

Le premier sommet Inde-Afrique, qui se déroulera du 4 au 8 avril à New Delhi, est l'occasion de se pencher sur la nature et les enjeux de ce partenariat en plein essor. Celui-ci illustre la volonté des pays africains de réduire leur dépendance économique à l'égard des anciennes puissances coloniales, des institutions internationales, mais aussi de la Chine.

Cécile DELPORTE

ILLUSTRATION : CLÉMENT DE GAULEJAC

La rage capitaliste de l'Occident pousse l'Afrique dans les mains, jugées plus tendres, de l'Inde et de la Chine

Henri-Elie Ngoma Binda
professeur de philosophie politique à l'Université de Kinshasa (RDC)

« *Un partenariat dynamique, une vision partagée.* » C'est ainsi que le ministre des Affaires étrangères indien, Shri Anand Sharma, présente la philosophie du sommet Inde-Afrique, sur le site de son ministère. Ce premier évènement du genre aura pour objet de « *renforcer les partenariats déjà existants dans des secteurs aussi divers que l'agriculture, la sécurité alimentaire, la santé, le développement d'infrastructures, la science et la technologie, les médicaments génériques, la formation et l'industrialisation* ».

Les autorités indiennes chargées d'organiser le sommet y ont donc invité, en plus de différents chefs d'États africains, les représentants des associations économiques régionales africaines comme le Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), ainsi que l'Union africaine et les représentants du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

UN PARTENARIAT HISTORIQUE ET VARIÉ

Pour Mohammed Badrul Alam, professeur de science politique à l'Université Jamia Millia Islamia de New Delhi, les relations entre l'Inde et l'Afrique sont basées sur « *la compréhension, l'amitié et les bénéfices partagés* ». Ces liens, aussi ancestraux que la Route de la soie, se sont renforcés à partir de l'indépendance de l'Inde en 1947. « *L'Inde fait du commerce avec tous les pays d'Afrique, mais plus particulièrement avec les pays d'Afrique de l'est, grâce au commerce maritime* », explique-t-il. Parmi les produits échangés, figurent le textile, les épices, le thé, les céréales, ou encore des objets artisanaux. Mais les échanges entre l'Inde et l'Afrique concernent avant tout l'extraction et la transformation des matières premières – comme le pétrole ou les activités minières.

UN PAYS EN QUÊTE DE RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

Avec le développement économique du géant indien, ses besoins énergétiques sont en constante augmentation. C'est pourquoi « *les échanges se font principalement avec une poignée de pays africains, pour la plupart producteurs de pétroles ou de minéraux* », explique Harry Broadman, conseiller économique pour la région africaine à la Banque mondiale et auteur de « China and India go to Africa », dans la revue *Foreign Affairs* de mars-avril 2008. Selon ses données, 68 % des exportations africaines vers l'Inde proviennent d'Afrique du Sud et concernent des minerais, des pierres précieuses, des métaux et alliages et des produits chimiques.

Cette concentration géographique des zones de commerce entre l'Inde et l'Afrique tend néanmoins à se résorber depuis quelques années : « *Ces dernières années […] l'Inde commence à importer d'Afrique d'autres produits comme le coton ou de la nourriture, qui sont transformés en Asie et destinés à l'industrie ou à la consommation* », souligne M. Broadman.

AU-DELÀ DE L'ÉCONOMIE

Les relations entre l'Inde et l'Afrique ne se limitent pas aux échanges économiques : Mohammed Badrul Alam indique qu'il existe aussi « *des échanges en terme d'éducation, de partage de technologies de l'information et de la communication* ». À titre d'exemple, le ministre indien des Affaires étrangères cite la mise en place depuis 2004 d'un satellite et d'un réseau de fibre optique pour relier 53 pays du continent africain. Le premier permet de favoriser une communication plus fluide entre les différents chefs d'États africains, le second alimente des centres d'enseignement et des hôpitaux spécialisés indiens et africains ainsi que des hôpitaux implantés dans des sites reculés d'Afrique. De la même manière, en Ethiopie, plusieurs compagnies indiennes produisent des médicaments et des traitements antirétroviraux contre la tuberculose et la malaria, en partenariat avec des entreprises locales.

UNE AFRIQUE ENTHOUSIASTE MAIS SUR SES GARDES

De l'autre côté de l'océan Indien, ce partenariat est accueilli plutôt positivement, comme l'explique Henri-Elie Ngoma Binda, professeur de philosophie politique à l'Université de Kinshasa en République démocratique du Congo. « *La Chine et l'Inde, dits du tiers monde, mais* [présentant un] *développement admirable, s'offrent aux Africains comme des partenaires à la fois proches de leurs préoccupations et susceptibles de leur apporter, sans trop d'exigences, des possibilités de croissance de leur économie.* » Il souligne néanmoins le caractère nécessaire, plutôt que volontaire, de ces liens.

Harry Broadman suggère aux Africains d'être vigilants. Le déséquilibre actuel entre les importations et les exportations, même s'il tend à se résorber, pourrait, selon lui, créer une concurrence déloyale entre les produits locaux africains et les produits importés de Chine ou d'Inde, par exemple dans le domaine du textile. De même, une concentration trop forte des investissements indiens dans le domaine de l'industrie lourde ne conduirait pas à une création d'emploi significative, ce dont l'Afrique aurait pourtant besoin. « *Les compagnies indiennes en Afrique remplacent parfois les compagnies africaines sur les marchés locaux en créant peu d'emploi sur place, allant même jusqu'à en supprimer* », affirme-t-il.

LA SPÉCIFICITÉ DE L'APPROCHE INDIENNE

Sur la scène africaine, l'Inde a une approche complètement différente de celle de la Chine, affirme Paul-Martel Roy, professeur spécialisé en économie du développement à l'Université du Québec à Montréal. « *Les investissements de l'Inde en Afrique viennent principalement d'entreprises privées, alors que ceux de la Chine sont financés par le gouvernement chinois, ce qui se traduit par des investissements dans des infrastructures tape-à-l'œil, comme la construction de stades.* » Il ajoute que les Indiens, contrairement aux Chinois, embauchent la main d'œuvre locale ou bien amènent des gens qui deviennent citoyens du pays. L'approche chinoise a en effet récemment fait l'objet de certaines critiques en Afrique : « *Les Africains préfèrent bien sûr avoir une route que de ne pas en avoir du tout. Mais quand les Chinois arrivent avec leur propre main-d'œuvre pour construire ces routes, la population locale n'apprécie guère* », affirme M. Roy.

UNE ALTERNATIVE AUX PAYS OCCIDENTAUX

Si les anciennes puissances coloniales perdent des marchés en Afrique, au profit de pays comme l'Inde ou la Chine, c'est parce que « *la forme traditionnelle de la coopération avec le monde occidental* […] *a radicalement déçu* [ses] *espoirs de développement* », explique M. Ngoma Binda. Par conséquent, l'Afrique se convainc de plus en plus qu'il est absolument indispensable et urgent de se tourner vers les pays qui offrent de plus grands avantages comparatifs. C'est une des raisons pour lesquelles les pays africains « *se reconnaissent davantage dans les autres pays du Sud* », ajoute M. Roy.

« *La rage capitaliste de l'Occident pousse l'Afrique dans les mains, jugées plus tendres, de l'Inde et de la Chine. Face au choix nécessaire, il faut aller vers celui dont on ne connaît pas encore la profondeur du mal qu'il peut vous infliger* », conclut le professeur congolais.

_QLvol15no14.qxd 3/25/08 8:45 PM Page 15

Derniers vétérans de la Première Guerre mondiale

LES DERS DES DERS

La carte du monde s'éteint peu à peu sur les vétérans de la Première Guerre mondiale. Depuis le 1er janvier 2008, le dernier Allemand, le dernier Polonais et maintenant le dernier Français ont passé l'arme à gauche. Sur les 65 millions d'hommes engagés entre 1914 et 1918, ils ne sont plus que huit survivants à avoir foulé le champ de bataille.

COURTOISIE : FRÉDÉRIC MATHIEU

Le Britannique Henry Allingham, doyen des Européens, fêtera ses 112 ans le 6 juin prochain.

Quelques chiffres

- Près de 9 millions de soldats sont morts entre 1914 et 1918
- 650 000 Canadiens ont pris part au conflit, dont 69 000 sont morts
- Les soldats allemands les plus jeunes avaient 14 ans
- Près de 500 000 soldats seraient morts après la Guerre des suites de leurs blessures
- Il reste environ 200 000 vétérans canadiens de la Seconde Guerre mondiale dont près de 500 décèdent chaque semaine

Mode de sélection

Les critères de sélection divergent entre pays anglo-saxons et latins. Les premiers considèrent comme vétérans de guerre l'ensemble des membres de l'armée mobilisés, combattant ou non, sur le champ de bataille. Les pays latins ne considèrent comme anciens combattants que ceux ayant combattu au moins trois mois, pour la France, et six mois, pour l'Italie. *Quartier Libre* a décidé de faire un juste milieu en retenant l'ensemble des soldats qui ont combattu, quelque soit la durée de leur présence au front.

Thomas GERBET

Trois Britanniques, deux Italiens, un Américain, un Turc et un ancien combattant austro-hongrois – aujourd'hui Allemand. Voici la mince liste des soldats vétérans de la Grande Guerre. *« En 2010, il ne devrait plus y avoir de survivant »*, estime Frédéric Mathieu, un informaticien parisien qui s'est donné comme défi de recenser ces anciens adolescents soldats de l'époque, aujourd'hui tous centenaires. Le plus âgé, l'Anglais Henry Allingham, a 111 ans. Le plus jeune, 106 ans.

Beaucoup n'ont connu que la toute fin de la Guerre, comme le Britannique Claude Choules qui, après s'être engagé dans la Royal Navy à 15 ans, sera tout juste témoin de la capitulation de l'Allemagne. Pour l'instant, ce sont les Alliés qui mènent la bataille des survivants avec six représentants contre deux pour le camp allemand – Autriche-Hongrie et Turquie.

IL POURRAIT Y EN AVOIR D'AUTRES

Aucun organisme international ne tient de liste des vétérans des Guerres mondiales. *« Tout un travail aurait pu être fait par l'Union européenne, mais il n'y a rien eu »*, se désole Frédéric Mathieu. Certains pays, surtout du camp des vainqueurs, ont tenu des registres, mais la plupart du temps, il a dû se débrouiller seul. *« J'ai épluché les journaux locaux et contacté les associations d'anciens combattants. Depuis, je suis quasiment polyglotte. »* Au meilleur de sa connaissance et de ses recherches, il recense 14 survivants du premier conflit mondial, dont seulement huit ont participé aux combats.

Il pourrait rester quelques survivants en Russie, en Serbie, ainsi que dans les anciennes colonies anglaises et françaises, même si l'espérance de vie y laisse moins de probabilité à la présence de centenaires. *« Peut-être que proche de nous, il y a, dans une maison de retraite, un vieux monsieur qui ne se manifeste pas »*, soupçonne, Frédéric Mathieu, plein d'espoir.

ET LES CANADIENS ?

Sur les 650 000 Canadiens engagés dans le conflit mondial à partir de 1914 – et surtout à partir de la conscription en 1917 – il reste deux survivants, dont une femme. Mais John F. Babcock, 107 ans, et Gladys Powers, 108 ans, n'ont jamais participé aux combats. Le premier a fait toutes ses formations en Angleterre, sans connaître le front. La seconde travaillait dans les casernes de la Royal Air Force britannique. *« Ces personnes sont le symbole d'une époque, d'un immense sacrifice. On ne doit pas les oublier »*, dit Frédéric Mathieu. *« C'est aussi l'histoire du Canada, une partie de vos ancêtres ont laissé leur peau pour sauver la France. »*

Les Canadiens se souviennent-ils ? En 2007, un sondage Ipsos-Reid/Dominion réalisé pour le compte du *National Post* révélait que 63 % des jeunes de 18 à 24 ans ignorent quel armistice est célébré le 11 novembre de chaque année, jour du Souvenir.

Le 11 novembre prochain, ce sera le 90e anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale. Cette Grande Guerre devait être la dernière, « la Der des Ders ». On sait qu'il n'en sera rien. La mémoire de ces combats subsiste encore à travers ces quelques jeunes soldats de l'époque, aujourd'hui plus que centenaires. Pour combien de temps encore ?

Site de Frédéric Mathieu : *www.dersdesders.free.fr*

Le 11 novembre prochain, ce sera le 90e anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale.

Faculté de l'éducation permanente
La faculté d'évoluer

On met l'accent sur l'anglais.

■ **English Conversation**
NIVEAUX 1b, 2, 3 et 4
1er mai au 19 juin
mardi et jeudi de 9 h à 12 h

NIVEAUX 2, 3 et 4
19 avril au 14 juin
samedi de 9 h à 14 h
ou
30 avril au 18 juin
lundi et mercredi de 19 h à 22 h

■ **Writing Workshop**
1er mai au 19 juin
mardi et jeudi de 19 h à 22 h

■ **Business English : Oral Communication**
1er mai au 19 juin
mardi et jeudi de 19 h à 22 h

PRINTEMPS 2008

TEST DE CLASSEMENT OBLIGATOIRE
Date limite d'inscription : le mardi 1er avril
Téléphonez ou consultez le site web pour savoir quels documents sont requis lors de l'inscription.

514 343.6090 1 800 363.8876

www.fep.umontreal.ca/anglais

Université de Montréal

_QLvol15no14.qxd 3/25/08 8:45 PM Page 16

République tchèque

AU TEMPS BÉNI DES PÉNURIES

En République tchèque, une émission de télé, *Retro*, invite le public à se replonger dans l'ambiance quotidienne de l'époque communiste. L'analyse du système se mêle à la nostalgie.

Ana PODGORNIK
Journal Europa,
Agence de presse étudiante mondiale (APEM)

Les balades en voiture Tatra, les changeurs au noir, le lait vendu dans les sachets en plastique, les coiffures à la mode socialiste... Tels sont les détails de l'ère communiste, qui nous manquent parfois, et que la télévision publique tchèque (TV2) propose de redécouvrir, depuis le 6 février, dans son émission *Retro*. Six épisodes autour des thèmes de la mode, du design et de la société tchécoslovaque d'après 1948.

Certains nostalgiques du système seront sans doute gênés par l'analyse qui y est faite de cette période. *« Nous n'avons pas créé* Retro *dans l'idée de critiquer le passé*, précise pourtant Jan Rozkon, l'un des deux producteurs de l'émission. *Nous voulons replacer le phénomène socialiste dans son contexte. À l'époque, beaucoup de gens ne savaient pas pourquoi le système marchait de cette façon, pourquoi il y avait si peu de denrées. »*

BIZARRERIE DU PASSÉ

Pas de nostalgie sentimentale donc, mais des enquêtes approfondies. *« Le sujet de la seconde émission portait sur les épiceries en libre service* [samoobsluhy]. *Nous avons interrogé des vendeurs de l'époque, mais aussi des économistes »*, explique Jan Rozkon. En comparant le problème de pénurie avec celui de la Pologne, *Retro* montre que la situation tchécoslovaque n'était finalement pas si mauvaise.

Retro s'adresse aux anciens, mais aussi aux jeunes, pour qu'ils réalisent à quoi ressemblait la vie de leurs parents. Si beaucoup, aujourd'hui, considèrent que l'époque communiste est une bizarrerie du passé, Jan Rozkon, lui, trouve que *« l'obsession de collectionner les Céka* [petits "C"], *ces maillons en plastique que nous avons présentés dans la première émission, n'est finalement pas si différente de l'attitude des consommateurs d'aujourd'hui »*.

LE PUBLIC S'Y MET

Pour Augustin Fischer, un Slovaque né dans les années 1950, *« le problème dans la société actuelle, c'est le refus d'aborder le passé. Je me souviens encore des colliers de Céka, nous ne les avons pas jetés afin que nos enfants se rendent compte de ce qui nous amusait lorsque nous étions petits. »*

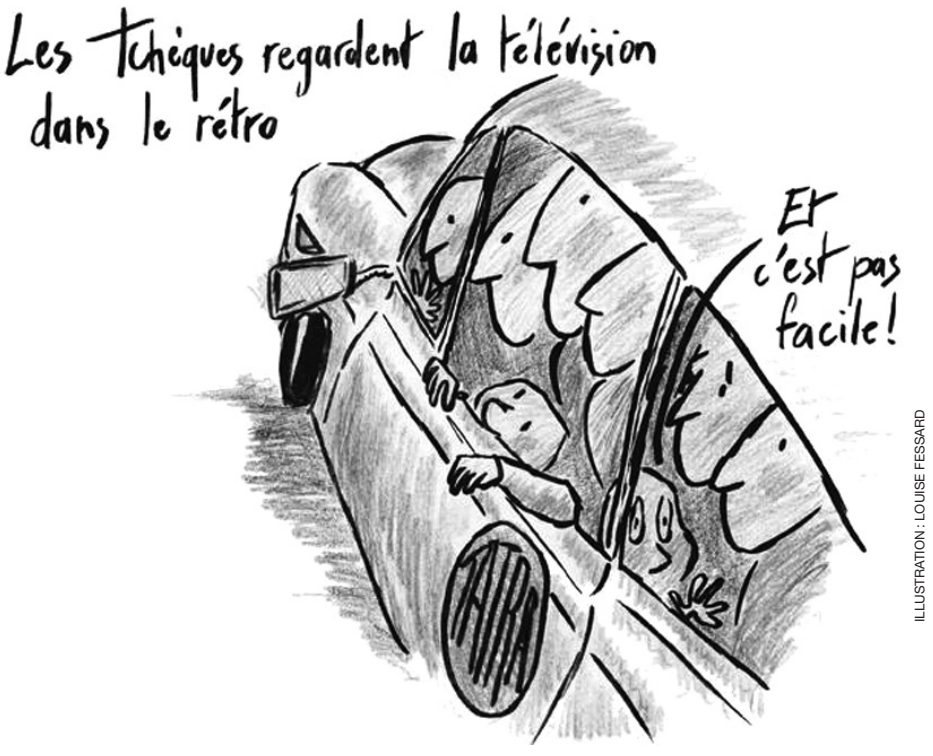

ILLUSTRATION : LOUISE FESSARD

La rédaction a reçu de nombreuses lettres de téléspectateurs plus âgés qui expriment leur surprise de découvrir de nouvelles choses sur leur passé. *« Non seulement nous recevons de bons retours, mais le public nous conseille sur les prochains sujets*, se réjouit Jan Rozkon. *C'est une bonne chose que* Retro *devienne une émission interactive. »* Une interactivité qui permet à l'émission de ne pas se couper du présent. Mais peut-être cela va-t-il de soi dans un pays où le parti communiste non réformé (KSCM) est légal et occupe la troisième place à la Chambre des députés.

HEC MONTRĒAL

Nouveau à l'automne 2008

Microprogramme en expertise professionnelle - CGA

HEC Montréal vous offre :

une solide expertise comptable
- un corps professoral de 30 experts comptables très actifs en recherche.

une formation pratique…
- axée sur l'intégration de cas réels, de mises en situation et de simulations professionnelles.

…et pertinente
- une approche par compétences préparant bien aux examens nationaux PA1 et PA2 et facilitant l'intégration à la vie professionnelle.

Séance d'information | **Le jeudi 3 avril, à 18 h 30**
Salon Deloitte, 4e étage

www.hec.ca/programmes/mep

HEC Montréal
3000, ch. de la Côte-Ste-Catherine
métro Université-de-Montréal

Admission
Automne 2008 : 15 avril 2008
Hiver 2009 : 1er octobre 2008
Été 2009 : 15 février 2009

_QLvol15no14.qxd 3/25/08 8:45 PM Page 17

Présidents de partis politiques

DANS L'OMBRE DES CHEFS

Alexa Conradi, Tom Pentefountas, Paul-André Martineau ou Marie Poulin sont des noms très peu connus du grand public. Pourtant ils assument des fonctions importantes : président de parti politique. Éclairage sur ces hommes et femmes qui évoluent dans l'ombre des chefs.

Stéphane WAFFO

Au mois de mars, les présidents du Parti libéral du Québec (PLQ) et de l'Action démocratique du Québec (ADQ) sont sortis de l'ombre pour défendre leurs chefs, Jean Charest et Mario Dumont, décriés pour percevoir un salaire de leur parti en plus de celui d'élus.

Pour expliquer le rôle de président, François Rebello, vice-président du Parti québécois (PQ), fait l'analogie avec le fonctionnement d'une entreprise. Selon lui, le chef de parti est un président directeur général tandis que le président du conseil exécutif correspond à un président de conseil d'administration. Concrètement, le chef est le porte-parole et celui à qui revient le dernier mot lors des principales décisions politiques. Le président, lui, est davantage un militant rassembleur, travaillant dans l'ombre. Il représente la base et a la charge d'élaborer la stratégie et la plateforme du parti.

ILLUSTRATION : CLÉMENT DE GAULEJAC

CUMUL DES FONCTIONS

Les présidents des partis présents à l'Assemblée nationale ont une plus grande responsabilité et visibilité que ceux de Québec solidaire (QS) ou du Parti vert du Québec (PVQ) qui doivent se rabattre sur le travail militant de terrain.

Certains présidents peuvent porter les casquettes de président et de député, comme au PLC ou au PVQ. Au PQ, Monique Richard pourrait cependant rester présidente si elle est élue dans Marguerite d'Youville aux prochaines élections provinciales. Ailleurs, on évite de cumuler les fonctions. À l'ADQ, par exemple, Tom Pentefountas a dû remplacer Gilles Taillon, lorsque celui-ci est devenu député aux dernières élections provinciales.

BÉNÉVOLES ET LOIN DES « KODAKS »

Les présidents de parti sont généralement bénévoles. C'est la situation de Paul-André Martineau du PVQ, de Tom Pentefountas ou d'Alexa Conradi de QS. Dans le cas de la sénatrice Marie Poulin (PLC), elle reçoit le salaire inhérent à sa fonction. Au PQ, François Rebello parle *« d'une petite allocation »* pour la présidente Monique Richard tout en précisant que contrairement à d'autres chefs, Pauline Marois ne *« reçoit aucun salaire »* du parti. Dans le cas de l'ADQ, M. Pentefountas explique qu'il est normal que ce soit le chef du parti qui soit rémunéré puisqu'il *« travaille jours et nuits »*, qu'il a *« beaucoup donné et sacrifié pour le parti »* et du fait de l'exposition médiatique perpétuelle de Mario Dumont. Une exposition que ne recherchent justement pas les présidents de parti. Pour M. Pentefountas, ce n'est pas le rôle du président d'*« être devant les kodaks»*.

COORDONNATEUR DU PARTI

À 43 ans, M. Pentefountas, avocat en droit criminel, milite à l'ADQ depuis 2002. Selon lui, la fonction de président est double : *« Organiser le parti, voir à ce qu'il fonctionne bien »* et être *« une courroie entre l'aile parlementaire* [le chef et les députés] *et la base du parti »*. C'est aussi ce que croit la sénatrice Marie Poulin, présidente du Parti libéral du Canada. Élue par les délégués à la même convention qui a désigné Stéphane Dion à la tête du parti, elle se voit aussi comme *« un chef de direction »*.

Selon la nouvelle constitution du PLC, adoptée en 2006, les responsabilités du président sont de *« présider les réunions »*, *« superviser les affaires du Parti et avoir la responsabilité de son administration »* et de *« fixer la date et le lieu du prochain congrès biennal du Parti »*. Il partage en plus avec le chef la désignation de plusieurs responsables de comités, commissions et autres instances du parti. Au PVQ, tout comme à Québec solidaire, les présidents Paul-André Martineau et Alexa Conradi jouent le même rôle de coordonnateur. Comme les autres présidents, c'est à eux que reviennent la charge du *« recrutement des membres »*, de la *« campagne annuelle de financement »*, de *« l'application et au respect des statuts et règlements »*, de *« l'administration les ressources financières du Parti »*. Des fonctions à l'opposé de celle d'un chef comme Pauline Marois qui d'après les statuts du PQ *« assume le leadership du Parti, contribue à l'élaboration des orientations politiques […], ainsi qu'à leur promotion et à leur diffusion »*

Au Québec, les dénominations diffèrent : président (QS, ADQ), président national (PLC), président du comité exécutif (PQ), président du conseil exécutif national (PVQ).

Lecture

TOUCHE PAS À MON ACCENT

Marc-André Labonté

Pourquoi l'accent des Québécois et celui des Parisiens, identiques avant le 19e siècle, sont si différents aujourd'hui ? Quels événements ont influencé cette différenciation ? C'est à ces questions que tente de répondre Jean-Denis Gendron, phonéticien et professeur à l'Université Laval dans son livre *D'où vient l'accent des Québécois ? Et celui des Parisiens ?*

On oublie souvent qu'à l'origine, les colons français du Canada n'avaient pas l'accent des Québécois d'aujourd'hui. Jean-Denis Gendron, passionné par la question de la divergence des accents québécois et parisien, a tenté d'émettre une première réponse à la question. Le résultat est un essai dont les révélations permettent d'éclairer l'histoire de la prononciation du français moderne.

Le point central du livre de M. Gendron concerne les changements reliés à la Révolution française (1789). Selon l'auteur, c'est à partir de ce moment historique que le français parisien a commencé à s'éloigner de celui des Canadiens français. En effet, l'influence grandissante des classes populaires et bourgeoises de Paris aurait contribué à des changements de la prononciation du français. Au Canada, à cause de son éloignement, cette même refonte n'a pas eu lieu.

Dans les premiers chapitres, l'auteur étudie les témoignages de voyageurs français. Ces derniers, venus au Canada entre le 17e et le 19e siècle, trouvaient l'accent canadien français parfait. *« La langue qu'on y parle,* […] *c'est le français du siècle dernier; le Bas-Canada semble une vieille province*

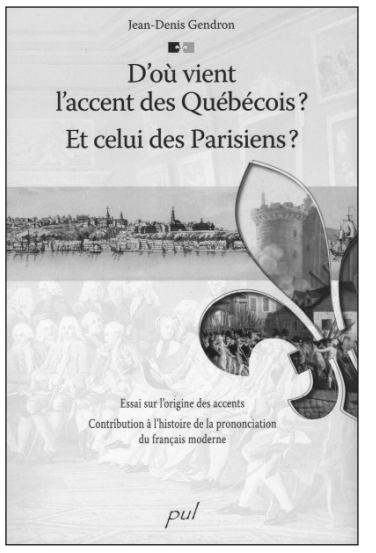

française qui serait restée fermée depuis deux cents ans. » Voilà un bon exemple, exprimé par des voyageurs français en 1879, des révélations que M. Gendron expose dans son livre. Jean-Denis Gendron s'attarde aussi au développement et au sort des deux genres de prononciation du français. Il explique, par exemple, comment le *« Bel usage »* et le *« Grand usage »* du français se sont affrontés à Paris au 18e siècle et qu'un seul a survécu. Ainsi, le *« Bel usage »* n'est resté qu'au Québec, où il a constitué une langue familière.

Ce livre est, sans aucun doute, un élément utile dans le domaine de l'histoire phonétique du français moderne. Par contre, vu son lourd contenu scientifique, à moins que l'on soit passionné par la question linguistique, la lecture de certains passages peut ne pas susciter l'intérêt du lecteur. D'ailleurs, comme l'auteur le précise, même si les révélations du livre sont intéressantes, elles ne sont pas totalement prouvées. On ne peut donc pas y croire aveuglément, du moins, pas encore. Il faut espérer que cet essai fera boule de neige et qu'il inspirera des recherches plus poussées sur les accents québécois et parisien.

Jean-Denis Gendron, *D'où vient l'accent des Québécois ? Et celui des Parisiens ?*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008

_QLvol15no14.qxd 3/25/08 8:45 PM Page 18

Rencontre avec François Lepage

DILEMME PHILOSOPHIQUE

Difficile d'apposer une étiquette à François Lepage. Même son identité fait débat : à la suite d'une erreur sur le communiqué de presse, certains medias ont affirmé que son nom – pourtant bien connu dans le milieu universitaire où il enseigne depuis presque 30 ans – était un pseudonyme. Professeur de logique à l'Université de Montréal, ce passionné de philosophie et de mathématiques publie son premier roman, *Le dilemme du prisonnier*, chez Boréal.

ARRÊT
VENEZ CHEZ
H&R BLOCK

RAPIDE
VOS DÉCLARATIONS
SONT PRÉPARÉES
SANS DÉLAI

GO !
RECEVEZ VOTRE
ARGENT
RAPIDEMENT

tarif étudiants
29,95 $
obtenez une carte SPC GRATUITE.

Vous êtes aux études ? Confiez-nous la préparation de vos déclarations de revenus et retrouvez l'argent qui vous est cher en une seule visite.

Venez nous voir dès aujourd'hui, ou faites le
1-800-HRBLOCK (472-5625)
www.hrblock.ca

H&R BLOCK®

Pour profiter de l'offre aux étudiants, tout étudiant doit présenter soit (i) le formulaire T2202a attestant la fréquentation d'un établissement collégial ou universitaire à temps plein pendant 4 mois ou plus en 2007, ou (ii) une carte d'identité d'école secondaire valide. L'offre prend fin le 31 juillet 2008. Vous devez aussi être admissible au service de remboursement instantané et aux méthodes de remboursement instantané. Voir tous les détails dans les succursales H&R Block participantes. Valable seulement aux succursales H&R Block participantes au Canada. Les offres liées à la carte SPC^MC sont valables du 1er août 2007 au 31 juillet 2008, chez tous les marchands participants au Canada seulement et sont exclusivement réservées aux détenteurs de carte. Les offres peuvent varier et être sujettes à certaines restrictions. L'utilisation de la carte peut être limitée, lorsque jumelée à toute autre offre ou à tout autre programme de carte-rabais fidélité de tout marchand. La carte ne peut pas être utilisée lors d'achat de carte(s)-cadeau(x) ou de certificat(s).

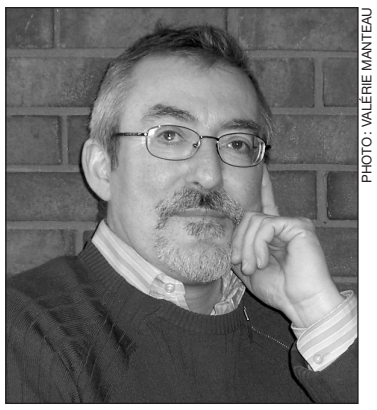

PHOTO : VALÉRIE MANTEAU

François Lepage, professeur à l'UdeM, publie une fable philosophique où s'affrontent individualisme et solidarité.

Valérie MANTEAU

François Lepage est d'une ponctualité mathématique. Il entre dans la Brûlerie Saint-Denis un sac Renaud-Bray à la main, qui contient le roman que sa femme vient de publier, ainsi que le dernier Orhan Pamuk, un auteur qu'il admire sans réserve. Amateur de littérature, il dit avoir toujours eu le désir d'écrire, mais jamais le temps, pris dans ses activités universitaires – il est professeur de logique, une discipline qui conjugue son goût pour la philosophie et les mathématiques. Toujours entre deux cases, ce Québécois a écrit un roman philosophique qui se déroule entre la France, les États-Unis et l'Afghanistan.

UN ROMAN À THÈSE

Le dilemme du prisonnier doit son titre à un théorème analysant le comportement d'un individu devant un choix qui engage la coopération d'autres personnes : choisit-on l'option la plus sûre du point de vue de son intérêt personnel ou va-t-on faire confiance à la communauté pour, collectivement, s'en sortir au mieux ? De cette problématique complexe, François Lepage a tiré une *« fable philosophique »*, selon sa définition, qui met en scène quatre personnages confrontés à une succession de « dilemmes » opposant individualisme et solidarité. Selon lui, ce type de choix est omniprésent dans notre vie quotidienne : que ce soit quand on fait l'effort de recycler nos déchets ou quand on va voter, gestes contraignants pour nous et qui n'ont de sens que si chacun les exécute. *Le dilemme du prisonnier* met donc, de façon ludique, une théorie clé du comportement à la portée du plus grand nombre. Cependant, comme il l'a lui-même constaté, certains lecteurs ont été rebutés par l'aspect trop conceptuel du livre. Il raconte qu'on lui a notamment reproché de n'avoir pas assez creusé ses personnages. Mais, loin de s'en défendre, l'auteur revendique l'absence de psychologie de ses héros : *« Les romans d'amour intimistes, je ne suis plus capable ! »* Il prend comme exemple les personnages mythiques comme Œdipe pour justifier sa propre démarche : ce qui compte, ce n'est pas le caractère du héros, mais la situation dans laquelle il se trouve et les choix qu'il fait pour avancer. Tant pis si le lecteur en quête de dilemmes sentimentaux n'y trouve pas son compte : ce qui intéresse François Lepage dans l'écriture, c'est de *« s'adresser à l'intelligence du lecteur »*, ce qui n'exclut pas selon lui une certaine émotion.

LA LITTÉRATURE À COUPS DE MARTEAU

François Lepage se place dans une tradition littéraire en porte-à-faux par rapport à ce qui se fait aujourd'hui au Québec. Comme modèles, il cite Amadou Kourouma, Agota Kristof, et surtout, Michel Houellebecq. Il partage d'ailleurs avec l'auteur des *Particules élémentaires* le goût de la provocation, au point de reprendre, en exergue d'un chapitre, une fameuse phrase de l'écrivain français : *« L'islam est quand même la religion la plus con. »* Pensant au scandale qu'avait provoqué cette déclaration, François Lepage s'inquiète des reculs de la liberté d'expression en Occident et a voulu dans son livre parler sans autocensure, y compris de religion. À partir de la théorie du dilemme du prisonnier, l'un des personnages, chercheur aux États-Unis, avance l'idée que le Coran serait une meilleure constitution que celles des pays démocratiques. Sous des allures de rigueur scientifique, François Lepage ne s'interdit pas quelques provocations et, d'un côté comme de l'autre, personne n'est épargné. Si le mollah afghan du roman est pour le moins renvoyé à sa barbarie, les États-Unis, pris dans la paranoïa anti-terroriste, n'en sortent pas indemnes. Et même le Canada, pourtant absent du récit, en prend pour son grade. Alors que Martin, le chercheur persécuté, vient chercher refuge au Québec, il se heurte à une douanière particulièrement obtuse. Détail qui n'en est pas un, elle bénéficie d'un accommodement raisonnable lui permettant de porter des pantoufles Snoopy au travail. Même si les ressorts du roman de François Lepage ne sont pas toujours des plus subtils, il a le mérite d'interpeler le lecteur et de le pousser à se positionner. Repenser ses choix de vie, éthiques, politiques ou personnels et se demander s'il n'a pas été, lui-même, aux prises avec un « dilemme du prisonnier ».

_QLvol15no14.qxd 3/25/08 8:45 PM Page 19

La vidéodanse vue par le collectif BBT

DE LA DANSE À L'IMAGE

La danse peut-elle se réinventer grâce à la vidéo ? C'est ce que croit le collectif montréalais BBT (Best Before Tomorrow). Sa dernière création, le court métrage *En parallèle*, présenté dernièrement au Rendez-vous du cinéma québécois, montre une autre manière d'apprécier l'art du mouvement. Rencontre avec Catherine Nadeau, danseuse et cofondatrice du collectif.

Julia HAURIO

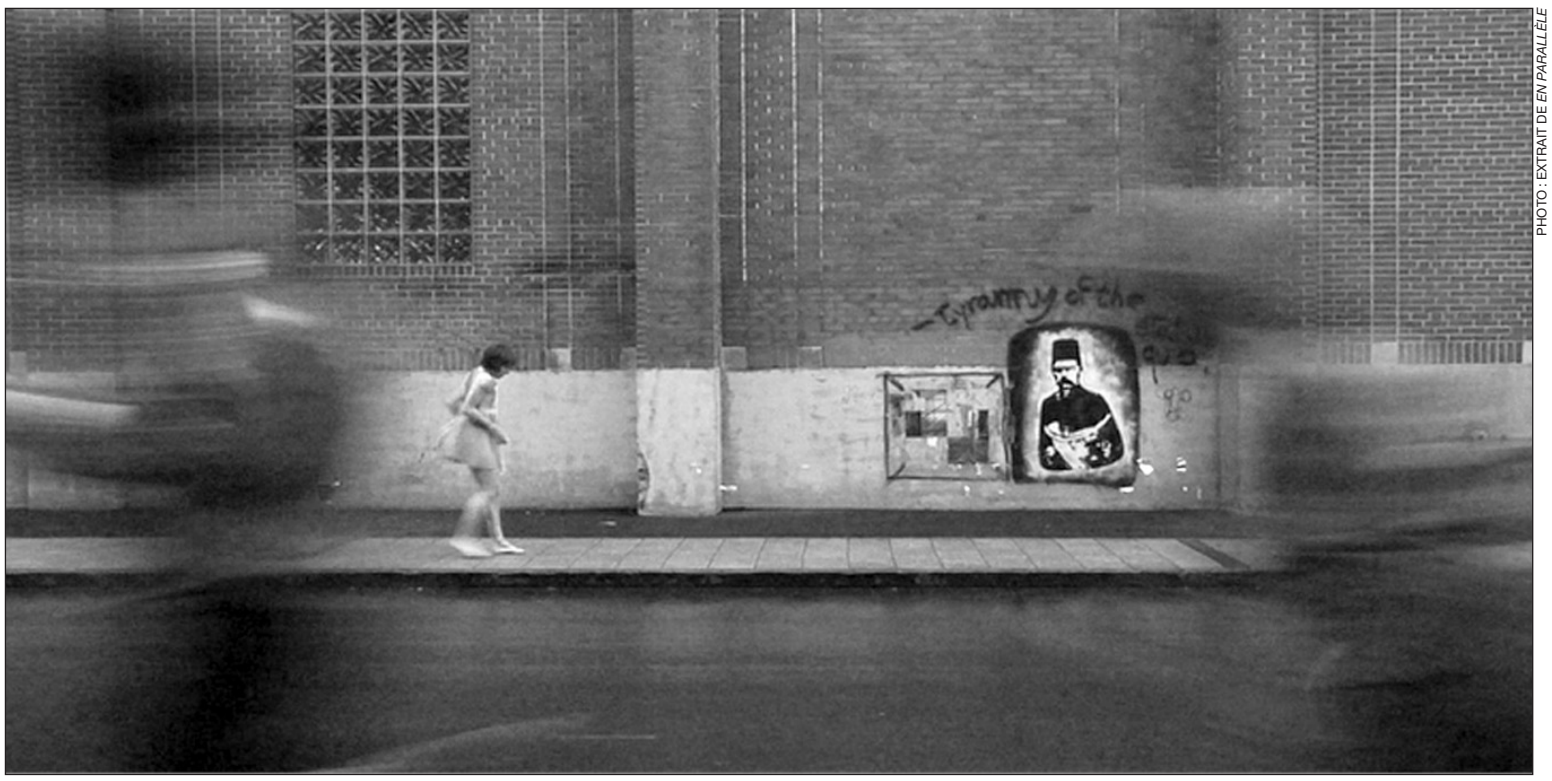

PHOTO : EXTRAIT DE *EN PARALLÈLE*

La vidéodanse *En parallèle* est la dernière création du collectif BBT.

Y a-t-il des règles à respecter pour créer une videodanse ? *« Non. Cela peut varier d'un film à l'autre »,* répond Catherine Nadeau. Dans le cas de *En parallèle*, la première vidéodanse de type court-métrage de BBT, qui avait déjà intégré les arts visuels dans ses premières réalisations, le point de départ fut la recherche d'un scénario : *« Nous avons travaillé autour de l'idée d'isolement et de confinement, des frontières visibles et invisibles et de l'espace cubique »,* raconte-t-elle. La chorégraphie a ensuite été créée en studio avec pour seul rythme le souffle des danseuses. Enfin, le tournage, d'une durée de cinq jours, a été réalisé par Marie-Ève Nadeau et Hubert Marsolais dans les Cantons de l'Est ainsi qu'à la Fonderie Darling. La touche finale : l'ajout de la musique composée par le groupe Artist of the Year.

L'installation vidéo *En parallèle* a été exposée à la Société des arts technologiques (SAT) à l'automne dernier puis diffusée aux Rendez-vous du cinéma québécois. La chorégraphie est présentée en cinq vidéos pouvant être exposées séparément ou enchaînées dans une version intégrale en haute définition. La première présente les deux danseuses, Catherine Nadeau et Andrée-Maude Côté, tout de rouge vêtues évoluant dans un champ verdoyant. *« L'une des lignes directrices de* En parallèle *est justement la cohabitation entre nature et culture »,* explique Catherine Nadeau. La seconde vidéo, particulièrement brève, ne dévoile que de brefs aperçus des danseuses et se situe toujours à la campagne, cette fois à la nuit tombante. S'ensuivent deux solos : le premier, interprété par Andrée-Maude Côté, constitue la troisième vidéo. Pour Catherine Nadeau, cette scène illustre bien ce qu'apporte la vidéo à la danse. *« Andrée-Maude interprète des mouvements guidés par l'horizontalité de la route alors que passent devant elle des voitures, des gens qui courent. Nous n'aurions pas pu faire ce genre de chose lors d'un spectacle »,* raconte-t-elle. Puis après le solo de Catherine Nadeau interprété dans le décor industriel de la Fonderie, les deux danseuses se retrouvent dans la cinquième vidéo pour partager l'espace restreint d'un cube, que l'on découvrira au fil de la scène, perdu dans une immense forêt.

> **On ne sait plus où finit la prouesse physique et où commence l'intervention technologique**
>
> **Catherine Nadeau**
> cofondatrice du collectif BBT

UNE CHORÉGRAPHIE PENSÉE AVEC LA CAMÉRA

S'il est vrai que la danse contemporaine y est combinée aux arts visuels et à la musique, la vidéodanse est bien plus qu'un art hybride : c'est un médium en soi. Le mouvement et la chorégraphie sont pensés au départ avec la caméra vidéo. Selon Catherine Nadeau, l'un des aspects qui détache plus particulièrement la vidéodanse de la danse pure est le doute qu'elle fait naître dans l'œil du spectateur : *« On ne sait plus où finit la prouesse physique et où commence l'intervention technologique. »*

Fondé en 2002 par Catherine Nadeau, Andrée-Maude Côté et Annie-Claude Coutu Geoffroy, le collectif BBT regroupe danseurs, vidéastes, photographes, musiciens et stylistes. *« La mise en commun artistique est notre marque de fabrique »,* affirme Catherine Nadeau. Les trois danseuses issues de l'École supérieure de danse du Québec souhaitaient s'émanciper du cadre quelque peu rigide du ballet classique et s'approprier un projet, plutôt que de faire vivre ceux des autres. Elles avaient également envie de combiner la danse à d'autres techniques, celles de l'art visuel en particulier. Nommé d'après leur premier spectacle, *Best Before Tomorrow* présenté à la SAT en septembre 2003, le collectif exprimait alors la nature urgente du besoin de créer des danseuses. Aujourd'hui, il se tourne principalement vers la création de courts métrages de danse.

L'installation *En parallèle* va bientôt voyager au Mexique, pour faire partie d'une exposition à la librairie Rosario Castellanos du Fond culturel économique à Mexico. Le collectif souhaite également approcher les chaînes de télévision ayant un contenu culturel. La diffusion de videodanse y reste rare, mais plusieurs artistes, notamment le chorégraphe québécois Edouard Lock, l'ont réussie.

En parallèle sera présenté lors de « Pas de danse, pas de vie », le 27 avril 2008, à la Place des Arts à l'occasion de la journée internationale de la danse.

www.quebecdanse.org

ANNONCE SPÉCIALE

ATTENTION :
Étudiants Étrangers

Avez-vous un permis de séjour étudiant?
Voulez-vous devenir résident permanent canadien?
Quelle que soit votre situation, nos professionnels en immigration peuvent vous aider!

Résidence permanente - Parrainage - Investisseurs - Citoyenneté - Réfugiés/humanitaire - Aides familiales - Permis de travail - Permis de séjour étudiants/visiteurs

APPLIQUEZ DÈS AUJOURD'HUI POUR DEVENIR RÉSIDENT PERMANENT CANADIEN!

Pour plus d'information, appelez-nous pour une consultation confidentielle.
514 499-8082

Conseil d'Immigration Canadien
400, rue Saint-Jacques Ouest, bureau 500, Montréal (Québec) H2Y 1S1
www.immigrationcouncil.com

_QLvol15no14.qxd 3/25/08 8:45 PM Page 20

Documentaire

Taxi to the Dark Side

RÉCIT DE TORTURE

Valérie SIMARD

Le film s'ouvre sur les montagnes de l'Afghanistan. 5 décembre 2002. Un chauffeur de taxi, Dilawar, est arrêté et emmené à la prison de Bagram, administrée par les Américains. On le soupçonne d'avoir participé à un attentat contre l'armée américaine. Cinq jours plus tard, il meurt. Le rapport du médecin légiste conclut à un homicide, notamment causé par des coups qu'il a reçus aux jambes, à répétition. Une semaine plus tôt, un autre détenu, Habibullah, décédait lui aussi dans des circonstances nébuleuses.

S'appuyant sur l'histoire de Dilawar, apparemment innocent, Alex Gibney, réalisateur de *Taxi to the Dark Side,* s'interroge sur la politique des États-Unis en matière de torture. Les actes montrés sur les désormais célèbres photos prises à la prison d'Abou Ghraib, en Irak, sont-ils le fait de quelques pommes pourries ou le reflet d'une politique approuvée par l'administration Bush ? Gibney opte pour la seconde option

La quantité de personnes interviewées par le réalisateur est impressionnante. D'abord des soldats américains anciennement en poste à la prison de Bagram. Certains ont été reconnus coupables pour leur rôle dans la mort de Habibullah et Dilawar. Ils soutiennent avoir agit conformément aux ordres. Eux, des pommes pourries ? Difficile à croire. Et l'enquête de Gibney tend à corroborer leurs dires.

TORTURE AUTORISÉE

Défilent ensuite journalistes, avocats, cadres de l'armée, professeurs et membres de la famille de Dilawar. S'appuyant sur divers documents qu'il a obtenus, Gibney montre l'évolution de la politique de l'administration en matière de torture et le rôle secret qu'ont joué certains membres importants de l'équipe Bush, tel que le vice-président Dick Cheney et Alberto Gonzales, d'abord conseiller juridique à la Maison Blanche, puis secrétaire à la Justice. On apprend ainsi l'autorisation de certaines pratiques de torture comme la simulation de noyade.

Bien que plusieurs membres de l'administration Bush aient refusé d'accorder une entrevue, le film met néanmoins en scène des acteurs importants, tels que le colonel Lawrence Wilkerson, ancien directeur de cabinet du secrétaire d'État Colin Powell, ainsi que John Yoo, ancien conseiller du département de la Justice et corédacteur du mémo demandant que la convention de Genève ne soit pas appliquée aux prisonniers de la guerre d'Afghanistan.

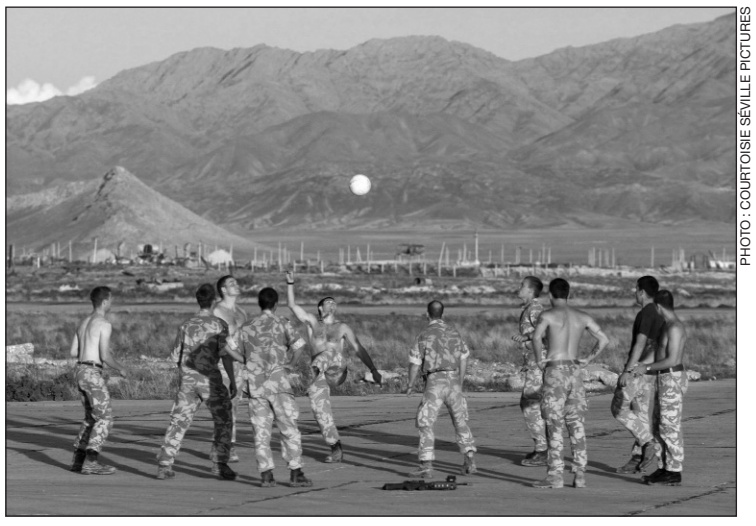

PHOTO : COURTOISIE SÉVILLE PICTURES

***Taxi to the Dark Side* a obtenu l'Oscar du meilleur documentaire.**

Cependant, cette multiplication des intervenants alourdit et étire le film. Heureusement, cette impression est atténuée par le resserrement de la trame narrative autour de Dilawar et par la réalisation originale d'Alex Gibney, d'un style que l'on voit peu en cinéma documentaire. En plus de rendre admirablement bien la beauté des paysages afghans, il réussit habilement et artistiquement à reconstituer des scènes de torture qu'il juxtapose à de véritables images qu'il a obtenues, lesquelles sont parfois difficiles à supporter. Bref, rien pour rassurer les défenseurs des droits de l'homme.

S'il a fait moins de bruit que son cousin *No End in Sight*, un documentaire critique sur l'invasion américaine de l'Irak, le long métrage *Taxi to the Dark Side* a toutefois défié les prédictions des experts en remportant, il y a un mois, l'Oscar du meilleur documentaire. Un prix d'ailleurs mérité.

Taxi to the Dark Side, Alex Gibney, présentement à l'affiche en version originale anglaise au cinéma AMC Forum.

Services aux étudiants
Activités culturelles

Rien ne se perd, tout se crée

Ce printemps, choisissez parmi l'un des 85 ateliers de formation offerts aux Activités culturelles.

Arts visuels
Cinéma
Communication
Danse
Langues
Multimédia
Musique
Photographie
Projets d'artisanat
Théâtre
Radio

TARIF RÉDUIT POUR LES ÉTUDIANTS, DIPLÔMÉS ET EMPLOYÉS DE L'U de M

Inscriptions aux ateliers
Étudiants de l'U de M (en priorité)
À partir du 31 mars
de 8 h 30 à 16 h 30
Tous
Du 14 au 18 avril
de 8 h 30 à 16 h 30

3 façons de s'inscrire

Par Internet
www.sac.umontreal.ca
Par téléphone
514 343-6524
En personne
Activités culturelles
Secrétariat / Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit
2e étage, bureau C-2524, Montréal
Métro Édouard-Montpetit ou autobus 51

Pour connaître la programmation 2007-2008, visitez le :
www.sac.umontreal.ca

Université de Montréal

Musique

GOLDFRAPP

Seventh Tree

(Mute Records)

L'extravagant duo électro-pop anglais Goldfrapp, formé en 1999 par la chanteuse Alison Goldfrapp et le multi-instrumentiste Will Gregory, revient avec un quatrième album studio. Impossible de ne pas souligner que *Seventh Tree* est beaucoup moins dansant que ses prédécesseurs, *Supernature* et *Black Cherry*, mais qu'il s'apparente davantage au premier opus du groupe, *Felt Mountain*, en raison de son aspect plus éthéré et de ses mélodies planantes, à quelques exceptions près. Goldfrapp, qui flirte depuis ses débuts avec toutes les déclinaisons possibles de la musique électro, incorpore cette fois, davantage de folk-rock à travers les pièces de *Seventh Tree*, utilisant abondamment la guitare acoustique et délaissant un peu les synthés, ce qui n'est pas dans ses habitudes. Comme quoi calme ne rime pas avec simplicité. Les deux acolytes se sont entourés d'une pléiade de musiciens ainsi que d'une chorale et d'un orchestre. On entendra certes pas les pièces de *Seventh Tree* sur les planchers de danse, mais plusieurs titres à saveur indie-folk sont toutefois très accrocheurs. Mais si chaque pièce en soi est bien construite et propose son propre univers, l'album, quant à lui, déçoit quelque peu, car il demeure peu innovateur et manque peut-être de direction, alternant malheureusement entre des pièces magnifiques (notamment « Some People » et « Cologne Cerrone Houdini » et quelques passages moins réussis, qui ne semblent être que du remplissage. **(Julie BRUNET)**

CHOCOLAT

Piano Élégant

(Grosse Boîte)

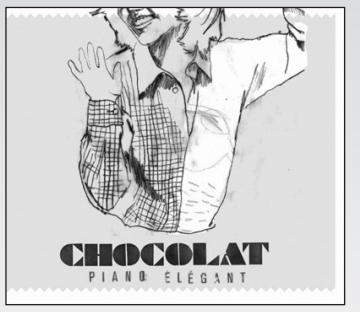

On l'attendait depuis longtemps, ce premier album de Chocolat. *Piano Élégant* sort un an après *Chocolat EP*, le minidisque qui a fait connaître le groupe. Entre-temps, les prestations déchaînées de la formation menée par l'ancien homme-orchestre Jimmy Hunt ont été évoquées jusque dans la presse britannique.

On constate rapidement que les chansons rock de l'album ne sont pas seulement élégantes, mais également contagieuses, du moins pour ceux qui aiment le rock des sixties. Mise à part la pièce titre, qui possède des couleurs un peu plus modernes, la musique de Chocolat emprunte largement à plusieurs courants des années soixante. Des airs de Charlebois, des Beatles pré-Revolver ou du R'n'B anglais (« Moitié homme et moitié loup »)… Mais la principale référence demeure le Dylan électrique et électrisant de 1965. Comme en témoignent les chansons « Petite Fille », « Comme un chien » et « Sois belle ». Heureusement, ces emprunts sont judicieux et les références s'oublient vite pour s'abandonner à la musique de Chocolat.

Le rock garage de l'an dernier n'est plus vraiment présent. Certaines chansons sont d'ailleurs étoffées de violon ou de banjo. Mais on chante encore l'amour et les filles ! Jimmy Hunt signe 12 textes colorés qu'il ne peut s'empêcher de parsemer de quelques grivoiseries. Le chocolat aura rarement été aussi rafraîchissant. **(Nicholas LAVALLÉE)**

_QLvol15no14.qxd 3/25/08 8:46 PM Page 21

Deux sites voués à l'exploration urbaine

ACCÈS INTERDIT

Sylvain Margaine, photographe français, découvre et se faufile dans des lieux interdits ou abandonnés en Belgique, en France et aux États-Unis. Depuis 10 ans déjà, cet explorateur chevronné offre ses reportages sur le site Internet Forbidden places.

Sarrah OSAMA

L'exploration urbaine, Sylvain Margaine y a goûté très jeune : *« Tout petit, mon père me baladait dans des usines abandonnées. »* C'est ainsi que cette passion, jumelée à celle, plus récente, de la photographie, commence et ne s'arrêtera jamais pour le créateur du site Internet belge Forbidden places, dédié à la découverte d'endroits abandonnés dont l'entrée est parfois interdite. *« Urban exploration, UE, urbex, infiltration, reality hacking... »* sont les termes utilisés pour décrire ce passe-temps. Des asiles, des châteaux, des labyrinthes, des usines abandonnées, menacés et reconvertis se trouvent déjà sur le site et Sylvain Margaine affirme avoir encore *« environ une centaine d'endroits explorés en attente sur* [ses] *disques durs »*. Un tableau nous donne le nom et une description sommaire des lieux, de leur état actuel et de leur fonction initiale.

PHOTO : SYLVAIN MARGAINE

L'asile Greystone, dans le New Jersey, est une des explorations qui a le plus impressionné Sylvain Margaine, le fondateur du site Internet www.forbidden-places.net

LES RÈGLES DE L'EXPLORATION

Transgression ? Oui, mais pas sans prudence ni principes. M. Margaine explique sur son site tout ce qu'il faut savoir pour bien commencer l'exploration urbaine : *« pas de dégâts, le respect des lieux visités »*. La sécurité est aussi fondamentale dans ce genre d'expédition donc *« une bonne connaissance de chaque milieu est nécessaire et un équipement adéquat »*. Malgré le *« nous »* récurrent sur le site, Sylvain Margaine est seul à effectuer ces reportages. Aujourd'hui consultant à Bruxelles, il explique que son travail précédent lui permettait de voyager et d'explorer. Depuis 10 ans déjà, le site Internet a permis d'illustrer 68 lieux à travers 1 700 photographies prises sur quatre continents. En ce moment, le photographe se prépare aussi pour deux expositions en Belgique cette année et, plus tard, un livre regroupant certains de ses reportages.

Sur le site Internet, les reportages les plus bouleversants et évocateurs sont ceux réalisés dans les asiles. Pour Sylvain Margaine, une des visites les plus marquantes reste l'asile de Greystone, dans le New Jersey. Les photographies de l'asile de Norwich, aux États-Unis, sont également saisissantes. On s'imagine tout de suite les patients en visite chez le dentiste, au théâtre, dans leur dortoir ou en route pour la morgue.

www.forbidden-places.net

Galerie Monopoli,
181, rue Saint-Antoine Ouest,
du mercredi au vendredi de 12 h à 18 h.
Samedi de 12 h à 17 h.

Exploration urbaine à la québécoise

À Montréal, il existe aussi un site dont le fondateur, Jogues Rivard, est un explorateur urbain. Explorationurbaine.ca visite des sites montréalais et québécois laissés à l'abandon. L'ancien tunnel Wellington proche du Canal Lachine, la National Breweries Limited sur la rue Notre-Dame, le Brittain Hall sur le chemin Lakeshore sont parmi les lieux explorés. Chacun de ces endroits a sa propre page sur laquelle une « fiche signalétique » est rédigée, donnant les dates de construction, la condition actuelle du bâtiment et le nom des architectes qui l'ont conçu. Le site n'offre pas des reportages aussi touffus que ceux de Sylvain Margaine sur Forbidden places, mais donne une idée des lieux abandonnés au Québec. Le site est également beaucoup plus récent que son semblable belge – il existe depuis 2006. En ce moment, Jogues Rivard expose ses photos à la galerie Monopoli jusqu'au 10 mai.

www.explorationurbaine.ca

Génération danses urbaines

LA DANSE DE LA RUE EN COMPÉTITION

Génération danses urbaines est un spectacle-compétition présenté pour la première fois à Montréal. Le 4 avril prochain, 16 équipes de danseurs venus de partout au Québec s'affronteront, du hip-hop au break-dance en passant par le locking et le popping.

Jean-Philippe DOAN VU

« À la différence des battles *traditionnelles de danse hip-hop, les participants de Génération danses urbaines devront préparer des chorégraphies qui seront évaluées par un jury, mais ils ne s'affronteront pas directement »,* explique Romaric Mienan, organisateur de l'événement. M. Mienan a conçu un festival de culture hip-hop en France, intitulé Alliances urbaines, et s'est beaucoup inspiré du modèle français des compétitions de danses urbaines : elles y sont fréquentes et englobent différents styles. *« Ici, au Québec, les compétitions sont classées par genre, elles ne les mélangent pas »,* remarque-t-il. C'est en collaboration avec Lydie Bounay, chorégraphe et ancienne danseuse pour des galas comme NRJ Music Awards, que Romaric Mienan présentera cette compétition qui mélange tous les styles, une première au Québec.

Les compétiteurs seront évalués sur les techniques chorégraphiques (60 %) – les mouvements, l'innovation, le contrôle, la synchronisation et l'énergie – et sur la créativité (40 %). Le jury sera composé de chorégraphes et de danseurs reconnus dans le milieu de la danse urbaine au Canada. Parmi eux, Yvon Soglo, considéré comme l'un des meilleurs danseurs de rue au Canada, qui a déjà été instructeur pour les danseurs du Cirque du Soleil, et Alexandra Landé, chorégraphe et fondatrice du centre de danse *Urban Element*, une école de danse urbaine réputée de Montréal. Les organisateurs ont émis une seule contrainte aux équipes, mais une contrainte de taille : la musique sur laquelle les équipes se produiront sera imposée par les organisateurs. *« Ceci représente un défi pour nous et tous les compétiteurs »,* racontent les membres du groupe Hi-Top originaire de Québec.

ATELIERS DE DANSE

Au lendemain de la compétition, les amateurs pourront assister ou même participer à des ateliers de danse hip-hop, breakdance, house, krumpling et locking. Cette journée, intitulée *Immersion*, sera parrainée par des spécialistes dans le domaine. *« Les danseurs pourront alors échanger entre eux ainsi qu'avec les chorégraphes dans le but de s'améliorer »*, affirme l'organisateur.

Génération danses urbaines sert d'abord à faire connaître les danseurs locaux et donner la chance aux danseurs des régions de se faire valoir. *« Cette compétition est le précurseur de divers projets artistiques et culturels qu'ils souhaitaient mener entre le Québec et la France »*, souligne Romaric Mienan.

Génération danses urbaines,
salle Pierre Mercure
au 300, boulevard de Maisonneuve Est,
le 4 avril à 19 h.

BREAKDANCE : Danse acrobatique caractérisée par des figures au sol sur une musique hip-hop.

LOCKING : Danse funk très expressive, basée surtout sur des mouvements du bassin, des pointes et sur les expressions du visage.

POPPING : Danse essentiellement basé sur la contraction des muscles suivant le rythme de la musique.

KRUMPLING : Danse énergique inspirée des danses tribales africaines.

_QLvol15no14.qxd 3/25/08 8:46 PM Page 22

CULTURE

Bande dessinée

DANDY COW-BOY

Julie DELPORTE

Si Christophe Blain, l'auteur de *Gus*, est connu pour avoir l'un des plus beaux faciès du monde de la BD française, ses personnages aventuriers n'ont pas moins de charme. Vous étiez tombées amoureuses de Gus, le cow-boy au nez d'une longueur provocante, héros du premier tome intitulé *Nathalie* ? Vous craquerez à présent sur Clem, le bandit au grand cœur, qui, avec ça, sait s'habiller comme il faut.

Beau bandit, deuxième opus de la série *Gus*, arbore sur sa couverture un bleu roi frappant – après l'orange *flashy* du premier tome. Il tresse cette fois son histoire autour de Clem, le chef de la bande des *outlaws* séducteurs. Rouquin aux cheveux-brocolis (comme le dit sa fille Jamie), infidèle jusqu'à l'os, amoureux jusqu'aux tripes, Clem est un homme qui refuse – avec une raison qu'on lui accorde sans bouder – de tenir trop fort son rôle d'adulte. Il garde au bout des doigts sa responsabilité envers sa fille et la mère de sa fille, Ava, son premier amour, une écrivaine passionnée et autoritaire. Mais il s'enfuit souvent, de longues périodes, dans les bras d'une banque à braquer, ou d'une femme à aimer – Isabella, tout aussi libre que lui.

Si *Gus* a moins fait parler de lui que l'épopée précédente de Christophe Blain, *Isaac le pirate* (primée au prestigieux festival d'Angoulême), il est pourtant beaucoup plus audacieux. Surréaliste, en fait, comme le classe le hors-série BD du magazine *Beaux Arts*. D'abord dans ses couleurs, puisque le vert de l'herbe a de quoi vous faire porter des lunettes de soleil et le rouge du ciel, des lunettes de ferrailleur. Dans ses formes, ensuite : sans parler du nez phallique de Gus, l'on retrouve toutes sortes d'exagérations aussi ludiques que réussies.

Les cartésiens pourront reprocher à *Gus*, par contre, d'être moins structuré. Si le premier tome s'engageait

dans une architecture à courts épisodes, le second s'en libère assez vite. Si bien que l'on soupçonne l'auteur de parfois pratiquer l'automatisme, sans réel scénario préétabli. Au bout du compte, ce dont le lecteur peut être sûr, c'est la fougue amusée avec laquelle Christophe Blain dessine. Pas de doute, en écrivant *Gus*, il ne travaille pas, il joue. Un jeu de cow-boys comme quand il était petit. Un jeu de courtisans, comme à présent devenu grand. Le jeu d'un homme-enfant, partagé entre amour et liberté.

Gus, 2. Beau bandit,
Christophe Blain, Dargaud

Cinéma

Paranoid Park

L'ÉVEIL DE L'ANGE

Valérie DELANEY

Gabe Nevins joue Alex, un jeune skateur de Portland.

Un accident tragique. Une prise de conscience douloureuse. Un amalgame audiovisuel saisissant. Avec *Paranoid Park* (Prix du 60e anniversaire du festival de Cannes), une adaptation du roman de Blake Nelson, Gus Van Sant s'intéresse à nouveau au monde solitaire et tourmenté des adolescents. Délaissant le caractère social d'*Elephant*, basé sur la tuerie de Columbine, il propose ici un film profondément humain. Nous sommes ainsi témoins des événements désastreux qui changeront la vie d'Alex (Gabe Nevins), un adolescent ordinaire vivant à Portland, ayant pour seule passion la planche à roulettes. Un soir, alors qu'il s'aventure au Paranoid Park, lieu plutôt mal famé où les jeunes skateurs pratiquent leur sport de façon extrême, un gardien de sécurité meurt accidentellement. Alex choisit de ne pas divulguer sa responsabilité dans l'événement.

Ayant bloqué mentalement le traumatisme de l'incident, les conséquences de ses actions lui sont exposées alors qu'un policier enquête à son école. Littéralement englouti par la culpabilité, Alex s'isole progressivement. N'ayant personne à qui se confier, il évolue dans un monde qui se fiche éperdument de la jeunesse et où les adultes font office de figure de proue.

Gus Van Sant ne condamne pas son protagoniste. Bien au contraire, il l'observe avec un regard compréhensif, compatissant, presque paternel. Il illustre la perte de son innocence, expose sa fragilité, de même que son secret beaucoup trop lourd à porter.

Les acteurs, recrutés via *Myspace*, sont brillants d'authenticité. Une histoire fragmentée, non chronologique, où nous faisons incursion dans les pensées d'Alex, son visage angélique constamment figé dans une expression de stupéfaction, étranger au monde qui l'entoure. Les envolées vertigineuses des *skateboards,* filmées en Super 8, nous projettent dans les airs, dans cette intemporalité propre au songe, ponctuée par la musique électroacoustique de Robert Normandeau, professeur à la faculté de musique de l'Université de Montréal.

L'ambiance très singulière qui règne tout au long du film est créée principalement par sa trame sonore : un univers hypnotisant, dessinant le paysage intérieur d'Alex. La scène le montrant sous la douche, se couvrant le visage de ses mains, emprisonné dans sa détresse alors qu'une cacophonie d'oiseaux tropicaux s'élève est particulièrement marquante. La musique est parfois minimaliste, parfois satirique, souvent en désaccord avec le propos véhiculé à l'écran, toujours déroutante.

La grande force de *Paranoid Park* réside donc dans sa forme conceptuelle : alternant entre l'hyperréalisme et l'abstraction. Nous assistons progressivement à la prise de conscience d'Alex, oscillant entre les images un peu *stone* des skateurs et la chute fracassante contre le bitume du réel.

Paranoid Park, écrit et réalisé par Gus Van Sant. États-Unis, 84 minutes, Présentement à l'affiche.

paresse

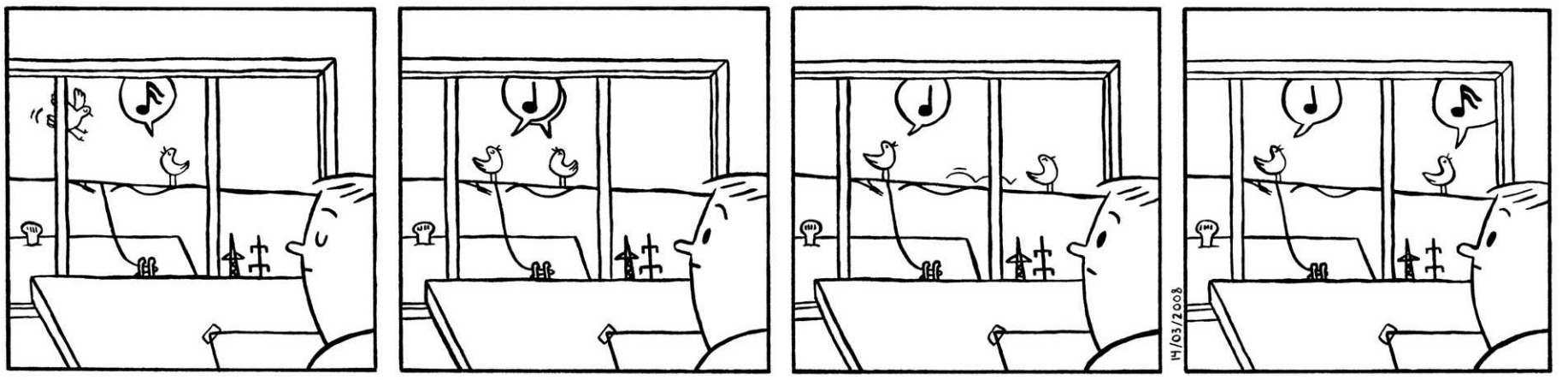

paresse.ca

pascal

le DOGME — un feuilleton dont on ne voit ni la fin ni le début — par david turgeon —

dites-nous comment le DOGME a influencé VOTRE vie. www.davidturgeon.net —— à suivre ——

Perdus sur l'île déserte

par Martin Vidberg

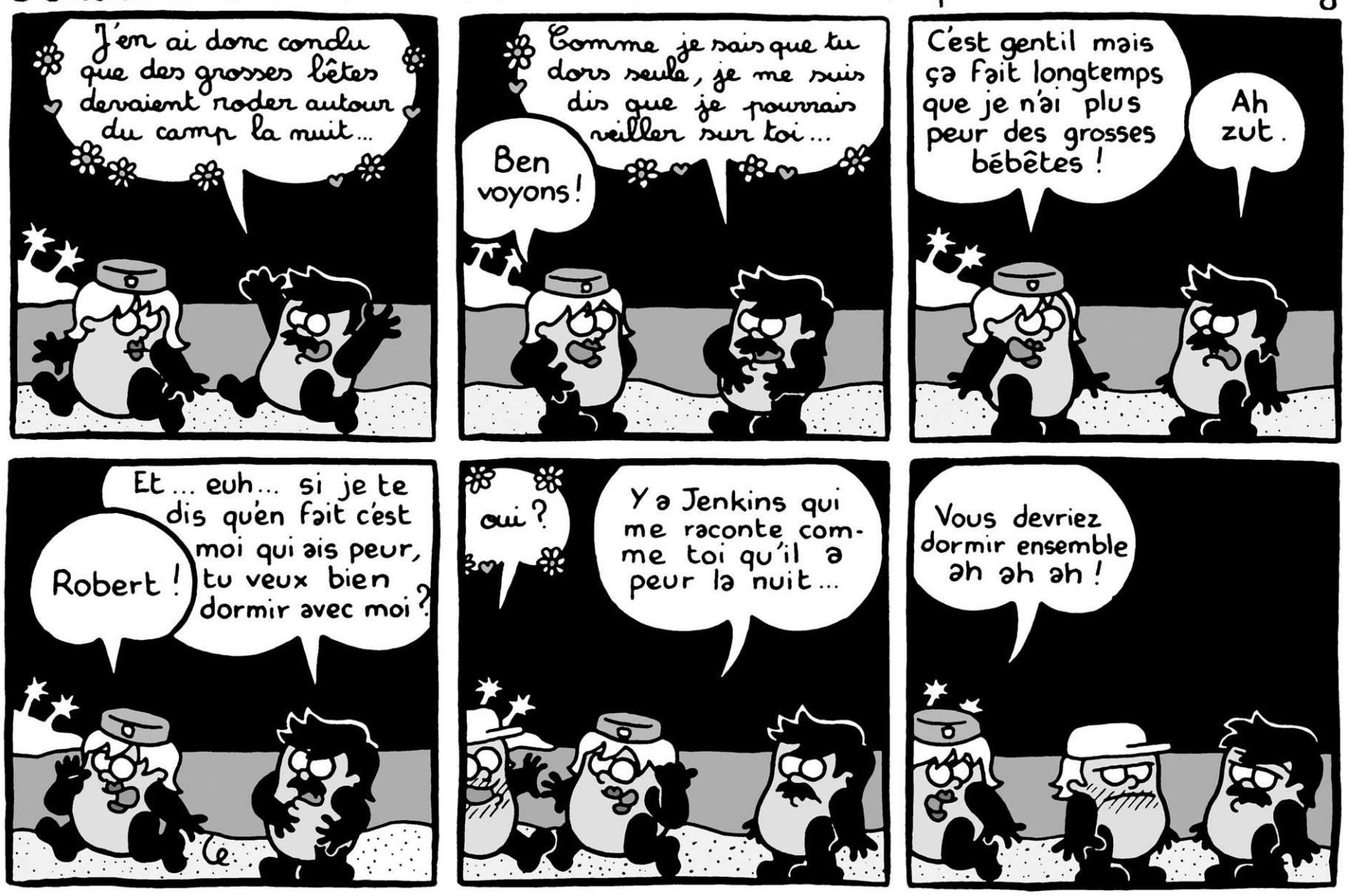

_QLvol15no14.qxd 3/25/08 8:46 PM Page 24

INSCRIPTION
Session été 2008

LE BALUCHON
LE SERVICE DE HALTE-GARDERIE DE LA FAECUM

Grâce à la halte-garderie Le Baluchon, il vous sera possible, étudiants parents de l'Université de Montréal membres de la FAÉCUM, de concilier avec succès vos études et votre vie de famille.

Pour en savoir plus, contactez Anne Lessard, directrice du Baluchon.
3333, ch. Côte-Sainte-Catherine (coin Decelles)
Téléphone : 514 340-0440
Courriel : haltegarderie.le.baluchon@qc.aira.com

Inscriptions : **Parents étudiants déjà inscrits : 7 et 8 avril**
Nouvelles inscriptions : 9 et 10 avril

Le contenu des pages de la FAÉCUM est indépendant de la ligne éditoriale de *Quartier Libre*